

# LES AFFICHES

Parutions  
mardi et vendredi

## D'ALSACE ET DE LORRAINE

MONITEUR DES SOUMISSIONS ET VENTES DE BOIS DE L'EST

NUMÉROS 36/37 • 3/7 Mai 2024 • Prix 1,10€

DANS CE NUMÉRO

Colmatage d'urgence  
du déficit public

La BPALC récompense  
6 entreprises agricoles  
et viticoles

Les Journées  
de l'International 2024

## LE LIVRE À METZ



François  
Heilbronn  
Deux étés 44

METZ 1744  
—  
DRANCY 1944

Stock

**Prix Marianne de la Chambre des notaires  
de Moselle décerné à François Heilbronn**

# 67

## INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES DU BAS-RHIN

Notre journal se charge de transmettre toutes insertions légales au Journal Officiel et au B.A.L.O. à Paris, ainsi qu'à ses confrères hors de nos départements de compétence. (Habilité pour tout le département par arrêté préfectoral du 22/12/2023). L'Administration du journal n'est pas responsable de la teneur de ces insertions.

Pour toutes les insertions (hors constitutions, procédures collectives, modifications statutaires et dissolutions au forfait), le tarif au caractère fixé par arrêté du 14 décembre 2023 est de 0.183 € HT pour l'année 2024.

### ENQUÊTES PUBLIQUES

- 412608500 -

**PRÉFECTURE DU BAS-RHIN**

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Une enquête publique est prescrite sur la demande présentée par la société CIC EST en vue d'obtenir auprès du préfet du Bas-Rhin une autorisation d'ouverture de travaux miniers et un permis d'exploitation d'un dispositif de géothermie (captage/rejet en nappe) sur le site de la société situé sur le territoire de la commune de **Strasbourg** (31 rue Jean Wenger-Valentin 67000 Strasbourg).

L'enquête, d'une durée de 33 jours, se déroulera **du lundi 27 mai 2024 à 9h00 au vendredi 28 juin 2024 inclus 17h00**, heure de clôture de l'enquête publique, en mairie de Strasbourg (1 parc de l'Étoile, 67076 Strasbourg) et en mairie de quartier centre-ville (place Broglie, 67000 Strasbourg).

Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné M. Benoît Matot, ingénieur en environnement, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Yves Jeunesse en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet est assorti d'une étude d'impact, de l'avis de l'autorité environnementale, de la réponse de l'exploitant à l'avis de l'autorité environnementale et des autres avis obligatoires qui ont été rendus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet peut être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de Strasbourg (centre administratif), siège de l'enquête publique, et à la mairie de quartier centre-ville place Broglie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- sur un poste informatique, à la mairie siège de l'enquête de Strasbourg et à la mairie de quartier centre-ville place Broglie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : [https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Geothermie/Basse-temperature/Basse-temperature sous la rubrique Permis d'Exploiter CIC EST](https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Geothermie/Basse-temperature/Basse-temperature%20sous%20la%20rubrique%20Permis%20d'Exploiter%20CIC%20EST).

Pendant la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies de Strasbourg et quartier centre-ville place Broglie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- par écrit ou par oral, par le commissaire enquêteur, aux lieux, jours et heures de permanence précisés ci-dessous ;

- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Strasbourg, siège de l'enquête (1 parc de l'Étoile, 67076 Strasbourg) ;

- par voie électronique à l'adresse électronique [pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr) en mentionnant comme objet "Enquête publique PEX-DAOTM CIC EST".

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables à l'adresse internet susmentionnée.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la mairie de Strasbourg (1 parc de l'Étoile, 67076 Strasbourg) et à la mairie de quartier centre-ville aux jours et heures suivants :

- lundi 27 mai 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (en mairie de Strasbourg- centre administratif)

- mercredi 05 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 (en mairie de quartier centre-ville place Broglie)

- samedi 15 juin 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (en mairie de quartier centre-ville place Broglie)

- samedi 22 juin 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (en mairie de Strasbourg- centre administratif)

- vendredi 28 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 (en mairie de Strasbourg-centre administratif)

Des informations peuvent être demandées auprès de monsieur Thierry Meunier, responsable du projet ([thierry.meunier@anteagroup.fr](mailto:thierry.meunier@anteagroup.fr)). Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées à l'adresse internet susmentionnée.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- sur support papier, à la mairie de Strasbourg, et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°103) ;

- par voie dématérialisée, à l'adresse internet susmentionnée.

Les décisions susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête sont deux arrêtés préfectoraux portant respectivement autorisation d'ouverture de travaux miniers et permis d'exploitation d'une installation de géothermie, ou portant refus.

### SUCCESSIONS

- 412243100 -

**Philippe CHERRIER**  
**Isabelle KUHN-MAGRET**  
10A Av. de la Gare  
67560 Rosheim  
Tél. 03 88 50 23 06

**SUCCESSION DE MONSIEUR  
SERGE FRANÇOIS ALBERT  
BLEICHER**

**AVIS COMPLÉMENTAIRE**

Suite à la déclaration à concurrence de l'actif net après décès de M. **Serge François Albert BLEICHER**, né à LONGEVILLE LES METZ (Moselle) le 7 janvier 1958, en son vivant psychothérapeute, demeurant à NIEDERBRONN LES BAINS (Bas-Rhin) 7 avenue Foch, célibataire, décédé à NIEDERBRONN LES BAINS (Bas-Rhin), le 18 août 2021, l'inventaire prévu par l'article 790 du Code civil a été enregistré au Greffe du tribunal de proximité de HAGUENAU le 22 avril 2024.

Pour avis

- 412509200 -

**Samuel CAMISAN**  
37 rue de Lyon  
67640 Fegersheim  
Tél. 03 88 68 58 49

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL  
DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi N° 2016-1547 du  
18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date à STRASBOURG du 10/10/2017, Madame **Alice Joséphine Berthe HOLDERBACH**, veuve de Monsieur **Henri Gabriel TOUSSAINT**, née à STRASBOURG le 22/10/1920, domiciliée à 67200 STRASBOURG, 7 rue du Docteur Nessmann, décédée à STRASBOURG, le 25/01/2024, a institué un légataire universel.

Conformément aux textes précités, ce testament a été déposé aux minutes de l'office notarial de 67640 FEGERSEIM, 37, rue de Lyon, chargé de la succession, suivant procès-verbal du 19/02/2024 portant description et dépôt d'un testament olographe, contrôle de la saisine du légataire universel et diverses mentions et dispositions, duquel une copie sera adressée au Greffier du Service des Successions du Tribunal d'instance de STRASBOURG, dans le mois suivant la date dudit procès-verbal.

Dans le mois de la susdite réception, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice par le légataire universel de ses droits, sachant que l'opposition devra être formée en l'office notarial chargé de la succession. En cas d'opposition, le légataire universel devra requérir l'envoi en possession de son legs par une ordonnance du Président mise au bas de la requête à laquelle devra être joint l'acte d'opposition.

Pour avis,

Me Jean-Marie CHICAUD, Notaire

- 411954600 -

**Philippe CHERRIER**  
**Isabelle KUHN-MAGRET**  
10A Av. de la Gare  
67560 Rosheim  
Tél. 03 88 50 23 06

Par un testament olographe du 5 novembre 2022, M. **Robert Charles NEUNREUTHER**, en son vivant ingénieur conseil en retraite, ayant été domicilié en dernier lieu à 67100 STRASBOURG 48 rue d'Altkirch, né à 67000 STRASBOURG, décédé le 10 février 2024 à 67000 STRASBOURG, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Isabelle KUHN-MAGRET, Notaire associé de la SCP CHERRIER & KUHN-MAGRET, suivant procès-verbal du 25 avril 2024, dont copie sera adressée au Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me KUHN-MAGRET, Notaire à ROSHEIM, chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception au Tribunal Judiciaire de STRASBOURG de ladite copie authentique.

Pour avis

- 412232100 -

**Odile CRIQUI-MARX**  
**Laurent CRIQUI**  
**Marie BRAUN-  
LEYENBERGER**  
116 Grand'Rue  
67700 Saverne  
Tél. 03 88 01 86 86

Par testament olographe du 18 novembre 2010, Mademoiselle **Jeanne Madeleine KLEIN**, en son vivant institutrice retraitée, demeurant à SAVERNE (67700), 9 rue Sainte-Odile, née à KIRRWILLER BOSSLSHAUSEN (67330), le 30 juillet 1920 a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Odile CRIQUI-MARX, Notaire associé à SAVERNE, suivant procès-verbal en date du 29 avril 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été adressée au Greffe du Tribunal judiciaire de SAVERNE en date du 30 avril 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée auprès de Me Odile CRIQUI-MARX, Notaire associé à 67700 SAVERNE, 116 Grand'Rue, chargée du règlement de la succession.

Pour avis,

Me CRIQUI-MARX



Pour une information  
connue à temps  
**abonnez-vous !**



- 412502400 -  
**Philippe CHERRIER**  
Isabelle KUHN-MAGRET  
10A Av. de la Gare  
67560 Rosheim  
Tél. 03 88 50 23 06

**SUCCESSION DE MONSIEUR PAUL  
MARIE BLEICHER  
AVIS COMPLÉMENTAIRE**

Suite à la déclaration à concurrence de l'actif net après décès de M. Paul Marie BLEICHER, né à COLMAR (Haut-Rhin) le 23 juillet 1930, en son vivant retraité, époux de Mme Nadine Madeleine Yvonne MISSIAEN, demeurant à WANGENBOURG ENGENTHAL (Bas-Rhin) rue Schneematt, décédé à HYERES (Var), le 14 novembre 2013, l'inventaire prévu par l'article 790 du Code civil a été enregistré au Greffe du tribunal de proximité de MOLSHEIM le 22 avril 2024.

Pour avis



**VENTES  
DE FONDS ET APPORTS**

- 412420100 -  
**Eric TINCHANT**  
Isabelle TINCHANT-MERLI  
21 rue de Habsheim  
68170 RIXHEIM  
Tél. 03 89 60 12 12

Suivant acte reçu par Me Isabelle TINCHANT-MERLI, Notaire associé à RIXHEIM (68170), 21 rue de Habsheim, le 24 avril 2024, enregistré à MULHOUSE, le 30 avril 2024, sous n° 2024 N 07169, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **ESPLA RESTO**, Société à responsabilité limitée au capital de 100 €, dont le siège est à STRASBOURG (67000), 13, avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 952 485 332 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

A :

La Société dénommée **FACTORY INC**, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à STRASBOURG (67000) 13, avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 924 853 807 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Le fonds de commerce de **salon de thé et restauration rapide sans cuisson**, sur place et à emporter sis à STRASBOURG (BAS-RHIN) (67000) 13 avenue du Général de Gaulle, lui appartenant, connu sous le nom commercial **MOKQA** et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG, sous le numéro 900 353 822.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 euros), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour VINGT-SEPT MILLE EUROS (27.000,00 euros),

au matériel pour TREIZE MILLE EUROS (13.000,00 euros).

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Cordélia HURTH-LEPERCQ, Notaire à STRASBOURG (67000) 4 rue du Général Castelnau, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivants la dernière en date des publications, par acte extra-judiciaire.

Pour avis,

Me Isabelle TINCHANT-MERLI

- 412510100 -  
**Maître Thierry PFISTER**  
Notaire associé  
de la SAS Thierry PFISTER  
avec siège à  
67800 HOENHEIM  
62 rue de la République

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Thierry PFISTER, Notaire à HOENHEIM, le 24 avril 2024.

M. **Samer AL KADI** et Mme **Martine AL KADI** née LANTZ, demeurant à 67490 DETTWILLER, 5 rue du Château, n° 442 438 420 RCS de SAVERNE,

ont vendu à :  
la société **KADICO**, SAS au capital de 10.000 €, sise 5 rue du Château, 67490 DETTWILLER, n° 949 147 656 RCS de SAVERNE,

- le fonds de commerce de **pizzeria** connu sous le nom de **"SAM PIZZAS"**, exploité à HOCHFELDEN (67270), 17 rue du Général Lebocq, moyennant le prix de 260.558,00 €, s'appliquant :

aux éléments incorporels pour 199.598,00 € et aux éléments corporels pour 60.960,00 € ;

- et le fonds de commerce de **pizzeria** connu sous le nom de **"SAM PIZZAS"**, exploité à WASELONNE (67310), 66 rue du Général de Gaulle, moyennant le prix de 189.442,00 €, s'appliquant :

aux éléments incorporels pour 150.402,00 € et aux éléments corporels pour 39.040,00 €.

L'entrée en jouissance est fixée au 1er mai 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière des publications légales :

- pour le fonds exploité à HOCHFELDEN : en l'étude du notaire susnommé,

- pour le fonds exploité à WASELONNE : en l'étude de Mes Christophe NONNENMACHER, et Lucas GERARD, Notaires associés à SAVERNE (67700), 10 rue de Monswiller, où domicile est élu à cet effet, par acte extra-judiciaire.

Pour avis,  
Me Thierry PFISTER, Notaire

- 412510400 -  
**Jean WALTMANN**  
7 rue des Charrons  
67240 BISCHWILLER  
Tél 03 88 06 27 50

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Célia DRANESAS, Notaire au sein de l'étude de Maître Jean WALTMANN sise à BISCHWILLER, 7 rue des Charrons, le 30 avril 2024.

La Société dénommée **PATISSERIE PIERRE MULLER**, SAS au capital de 50.000,00 € ayant son siège social à 67300 SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) 7A rue Kléber, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous numéro 383 368 602.

A cédé à la société dénommée **SHERINE**, SASU au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à 67300 SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) 7A rue Kléber immatriculée au RCS de STRASBOURG sous numéro 928 034 412.

Un fonds de commerce, fonds artisanal de **boulangerie-pâtisserie** connu sous le nom de **"Pierre MULLER"** situé et exploité à SCHILTIGHEIM (67300) 7A rue Kléber.

Moyennant le prix principal de 130.000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 110.000,00 €

- aux éléments corporels pour 20.000,00 €.

Entrée en jouissance : 30 avril 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, en la forme légale, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Jean WALTMANN Notaire à 67240 BISCHWILLER 7 rue des Charrons, où domicile a été élu à cet effet.

POUR AVIS ET MENTION,  
le Notaire

- 412314700 -  
**AVIS DE CESSION DE  
FONDS ARTISANAL**

Suivant acte sous seing privé en date du 26 avril 2024, enregistré au SDE de Strasbourg le 29 avril 2024, dossier 2024 00021560, référence 6704P61 2024 A 01885, Madame **Angèle FRINDEL**, mariée **STAUB**, entrepreneur individuel, immatriculée sous le nom FRINDEL DISTEL Angèle et le n°SIREN 422 316 349, inscrite au RNE le 1er avril 1999, dont le siège social est sis 2, rue des Boulangers à OBERNAI (67210), a cédé à la société en formation **CLOLIVIER23 SARL**, sous le nom commercial **Racine Carrée** au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est sis 2, rue des Boulangers à OBERNAI (67210), représentée par Madame Claudine GOEPP, Gérante, son **fonds artisanal de coiffure mixte**, pose d'ongles et manucure, sis et exploité 2, rue des Boulangers à OBERNAI (67210), et connu sous le nom commercial **ANGELE COIFFURE MANUCURE POSE D'ONGLES**, moyennant un prix de 31.000 €.

Le transfert de propriété et de jouissance du fonds artisanal est fixé au 26 avril 2024.

Les oppositions seront reçues dans un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds pour la validité et chez Maître NIKOLOVSKA Jana, Avocat, 12 rue des Orchidées, 67000 STRASBOURG pour la correspondance.

Pour avis

- 412110700 -  
**SCP Martial FEURER  
& Simon FEURER**  
2b rue de l'Altai  
67210 OBERNAI  
Tél. 03 88 95 56 56

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Marc EBER, Notaire au sein de l'office notarial d'OBERNAI, le 19 décembre 2023, enregistré au S.D.E. STRASBOURG le 29 décembre 2023, dossier 2023 00067223,

la société, **GIMA**, SARL au capital de 100.000,00 € avec siège à 67000 STRASBOURG, 6 quai des Bateliers, immatriculée 798 002 465 R.C.S Strasbourg, a cédé au profit de la :

société **MJH OBERNAI**, SARL au capital de 11.000,00 € avec siège à 67210 OBERNAI, 2 rue Dietrich, immatriculée 810 712 646 RCS Saverne,

Un fonds de commerce de **commercialisation, distribution, livraison de denrées alimentaires** en gros et au détail destinées aux restaurants, traiteurs, entreprises, particuliers, etc. ; vente à emporter de plats cuisinés réchauffés ; traiteur, sis à 67210 OBERNAI, 27 rue Dietrich, connu sous le nom commercial **"L'OTTIMA SCELTA 3"**, et pour lequel le CEDANT est immatriculé 798 002 465 R.C.S de Saverne,

avec tous les éléments incorporels et corporels qui en dépendent, moyennant le prix de 140.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour :

90.000,00 € et aux éléments corporels pour 50.000,00 €.

Le transfert de propriété du fonds a eu lieu le 19 décembre 2023 et l'entrée en jouissance du CESSIONNAIRE, le même jour.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'Office Notarial d'OBERNAI, 2b rue de l'Altai, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

Me Marc EBER, Notaire



- 412391500 -  
**Jean-Mathieu  
GROSCLAUDE**  
1 route du Rhin  
67630 Lauterbourg  
Tél. 03 88 94 81 56

Suivant acte reçu par Maître Jean-Mathieu GROSCLAUDE, Notaire à 67630 LAUTERBOURG, 1 route du Rhin, le 19 avril 2024, enregistré au SDE STRASBOURG, le 25 avril 2024, Dossier 2024 00020643, référence 6704P61 2024 N10076, a été constatée la CESSION par Monsieur Denis Charles RINN, moniteur d'auto-école, et Madame Daniela STIEBER, vendeuse, demeurant ensemble à STEINSELTZ (67160) 4 rue Marie-Jaëll.

Nés, savoir : Monsieur à STRASBOURG (67000) le 14 mai 1963 et Madame à KARLSRUHE (99109) (ALLEMAGNE) le 22 mai 1969.

Mariés à la mairie de LAUTERBOURG (67630) le 1er juillet 1995 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Claude RINGEISEN, Notaire à WISSEBOURG (67160), le 16 mai 1995, ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française et Madame est de nationalité allemande.

au profit de la Société dénommée **AUTO ECOLE DENIS**, société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 7.000 €, dont le siège est à LAUTERBOURG (67630), 19 rue du Général Mittelhauser, identifiée au SIREN sous le numéro 984 677 880 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Du fonds d'école de conduite (ou auto-école) exploité sis à, savoir :

- WISSEBOURG (67160), 14 place du Marché aux Choux (Etablissement secondaire),

- SELTZ (67470), 31 rue Principale (Etablissement secondaire),

- LAUTERBOURG (67630), 19 rue du Général Mittelhauser (Etablissement principal).

Appartenant au cédant, connu sous le nom commercial **"AUTO-ECOLE DENIS"**, pour lequel il est immatriculé au SIREN sous le numéro 352 067 201 RCS STRASBOURG,

Moyennant prix principal de SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (62.000,00 euros), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TRENTE-DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (32.200,00 euros),

- au matériel pour VINGT-NEUF MILLE HUIT CENTS EUROS (29.800,00 euros).

Transfert de propriété et entrée en jouissance : au 19 avril 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Jean-Mathieu GROSCLAUDE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,  
le Notaire

**ABONNEMENT  
PAPIER +  
SERVICES  
NUMÉRIQUES**

**1 €\*  
par semaine  
pour 1 an**

\* 59 €/an soit 1,13 € exactement

# CRÉATIONS

- 412314300 -

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 16/04/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**SC DOCTEUR FREDERIC VINEE**

Objet social : la Société a pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Siège social : 13B rue Fix 67100 STRASBOURG.

Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Gérance : M. **VINEE Frédéric** 13B rue Fix 67100 STRASBOURG.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

- 411508900 -

## HOLDING RM

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000,00 €

Siège social : 16 Rue de la Redoute 67500 HAGUENAU

## IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAGUENAU du 25/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **HOLDING RM**

Siège : 16 Rue de la Redoute 67500 HAGUENAU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 €

Objet : - la participation active à la conduite de la politique et au contrôle de ses filiales et sous filiales et, le cas échéant, la fourniture auxdites sociétés de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers, immobiliers, mobiliers ou autres ; - la réalisation de toutes études, notamment financières, commerciales, techniques, en vue de l'amélioration des performances des sociétés ; - la gestion de la trésorerie du groupe ; - toutes opérations et acte de gestion entrant dans le cadre et les prérogatives d'une société holding ; - l'acquisition, la détention, la gestion et le transfert, par tous moyens à sa convenance, de toutes participations dans des sociétés, groupements ou autres ; - l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; - et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur **Romain MEYER** demeurant au 16 rue de la Redoute 67500 HAGUENAU

La Société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG.

Pour avis, le Président

- 412111200 -

## SCI ERCKMANN CHATRIAN

Société civile immobilière

au capital de 5.000 euros

Siège social : 5 rue Erckmann

Chatrian,

67700 SAVERNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp du 29.04.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale :

**SCI ERCKMANN CHATRIAN**

Siège social : 5 rue Erckmann Chatrian, 67700 SAVERNE

Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers en vue de leur mise en valeur par la location ou autrement, leur administration, la souscription de parts de sociétés civiles immobilières et, en général, la réalisation de toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Madame **Anne FINCK** demeurant 5 rue Erckmann Chatrian - 67700 SAVERNE

Monsieur **Pascal FINCK** demeurant 5 rue Erckmann Chatrian - 67700 SAVERNE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de Saverne.

- 412420200 -

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/04/2024, il a été constitué :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : **SCI MARIPAJO**

Siège social : VOLKSBERG (67290), 3 rue Roesert.

Capital social : 100,00 euros.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres.

Durée : 99 ans.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Monsieur **Patrick ALBASSER** et Madame **Marie José Marielle FURST**, demeurant à VICHÉREY (88) 4 chemin du Haut de la Grève.

Immatriculation : RCS SAVERNE.

Pour avis

- 411875100 -

Suivant acte ssp du 05.04.2024 à Buhl, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques principales suivantes :

Dénomination : **Les Copeaux**

**Solaires**

Siège : 7 Route de Hatten - 67470 BUHL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.000 €

Objet :

- l'installation de panneaux solaires sur les biens immobiliers dont elle a la jouissance, production et revente d'énergie photovoltaïque,

- toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant en favoriser le développement.

Exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

Président : M **Eric FRITZ**, demeurant 7 Route de Hatten, 67470 BUHL

Directeur général : Mme Mireille FRITZ, demeurant 7 Route de Hatten, 67470 BUHL

Immatriculation : RCS de Strasbourg.

POUR AVIS

- 411933200 -

Suivant acte ssp du 09/02/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

**TRIPLE P.COSMETICS**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège : 65 rue du Faubourg de Pierre 67000 STRASBOURG.

Objet : exploitation d'un commerce de produits cosmétiques, la pose de nattes et tresses africaines, la prothèse onguulaire, achat et vente de produits cosmétiques, achat et vente de mèches de cheveux, import export, achat et vente de tous produits alimentaires et généralement tous articles, objets et produits.

Durée : 99 ans.

Capital : 1.000 €.

Gérant : Monsieur **Peter ONI** 37 rue des Petites Fermes 67200 STRASBOURG.

Immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Le Président

- 412232900 -



Par acte SSP du 19/04/2024 il a été constitué une SCI dénommée :

**BO GROUPE 6**

Siège social : 9 rue des Frères 67000 STRASBOURG

Capital : 198 €

Objet : L'acquisition de terrains et d'immeubles, la construction, la transformation et la location d'immeubles, l'acquisition de parts sociales de sociétés civiles immobilières, et généralement toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social telle que la signature de contrats d'emprunt et de tout type de garantie pour l'obtention de financement, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Gérant : M. **PANG Bo** 211 route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG

Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance, sauf si la cession a lieu au profit du conjoint d'un associé ainsi qu'à un ascendant ou descendant d'un associé.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de STRASBOURG

- 412232600 -

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 9 avril 2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée :

Dénomination sociale :

**WORLD WHALE TOURS**

Capital social : 1.000 euros.

Siège social : 2 rue de la Vapeur 67800 BISCHHEIM.

Objet : l'organisation de sorties en mer encadrées par un skipper professionnel, assorties d'activités de plongée pour aller à la rencontre d'animaux aquatiques ; location du matériel de plongée nécessaire ; agence de voyage.

Président : M. **Jérémy GONÇALVES** demeurant 11 rue Guy de Maupassant 67550 VENDENHEIM.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clauses d'agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Pour avis

- 412509800 -

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à STRASBOURG en date du 1er mai 2024, il a été constituée la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle suivante :

Dénomination : **PHAIR BEAUTY**

Siège social : 28 avenue de la Forêt-Noire 67000 STRASBOURG (Bas-Rhin/FRANCE)

Objet social :

- L'achat-revente de produits de beauté et accessoires ainsi que des conseils en beauté ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 3.500 € (trois mille cinq-cents euros) par apport en numéraire.

Présidente :

Madame **Margot PANGAUD**, demeurant 13 rue Saint-Ambroise 75011 PARIS (Paris/FRANCE).

Clauses relatives aux cessions d'actions :

Toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

Droit de vote :

Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Pour avis, la Présidente

- 412183900 -

**STARCK INDUSTRIES**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 7 rue Sainte Odile  
67300 SCHILTIGHEIM

Par acte sous seing privé en date du 19/04/2024 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

**STARCK INDUSTRIES**

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 1.000 euros

Siège : 7 rue Sainte Odile 67300 Schiltigheim

Objet : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que, à titre accessoire, toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés ou à des sociétés tierces via des mandats de conseil

Durée : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS

Gérance : Monsieur **David STARCK**, demeurant 9B chemin de Borée 1807 Blonay (Suisse)

La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.

Pour avis.

- 412314600 -

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CLOLIVIER23**

Nom commercial : **Racine Carrée**

Capital : mille (1.000) euros divisé en cent (100) parts sociales d'un montant de dix (10) euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Siège : 2, rue des Boulangers 67210 OBERNAL.

Objet :

- La réalisation de prestations de coiffure mixte, l'exploitation de tous fonds de commerce de salon de coiffure, esthétique et activités annexes et connexes, notamment en achats-ventes de tous produits, matériels, mobiliers et accessoires se rapportant à l'activité des salons de coiffure et d'esthétique, l'achat, la vente, l'exploitation ou la concession sous toutes ses formes de toutes marques, brevets, modèles ou autres droits de même nature se rattachant à l'objet social, la prestations de services et de conseils, organisation d'événements et ateliers liés à l'objet social ;

- La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérante : aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2024 à STRASBOURG, Madame **Claudine GOEPP**, demeurant 23 rue du Cerf, 67115 Plobsheim, a été désignée comme Gérante statutaire pour une durée indéterminée.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal judiciaire de SAVERNE.

Pour avis et mention

- 412420300 -

**ontalim**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP, en date du 29.04.2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GAVALI**

FORME : SCI.

CAPITAL : 100,00 €.

SIEGE : 24 rue des Prunelles 67560 ROSHEIM.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location, ou tout autre moyen, de tous immeubles, terrains, locaux, logements, appartements, maisons, immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, locaux d'habitation meublés ou non, et tous autres biens immobiliers.

La vente, l'échange ou l'apport en société de tous immeubles et biens immobiliers. La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte.

La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination.

La mise à disposition, à titre onéreux, au profit de l'un des associés, son conjoint, ses ascendants ou descendants, qu'il soit plein propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier, des biens immobiliers dont la société deviendra propriétaire.

Dans cette hypothèse, la mise à disposition interviendra avec obligation pour l'occupant d'acquiescer l'intégralité des charges de toute nature telles que les charges de copropriété, impôts (taxe d'habitation - taxe foncière), sans que cette énumération ne soit limitative.

L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires.

Eventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

La société pourra également, à titre accessoire, procéder à toutes formes d'investissement patrimonial, mobilier (pierres précieuses, etc.), immobilier et financier.

Et dans le cadre de la gestion courante de sa trésorerie, procéder à l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, de tout bien mobilier (matériel et immatériel), et investir dans tous produits bancaires, d'assurance, d'épargne et de placement, y compris les cryptomonnaies et leurs dérivés (NFT ou autres) et plus généralement placer sa trésorerie sur tout support de son choix.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

AGREMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés fondateurs, à savoir, M. Pier, Carlo ZAMMITO et Mme Carina DA SILVA, épouse ZAMMITO.

En revanche, les parts sociales ne peuvent être cédées, quelque soient la qualité du Cessionnaire, à l'exception des cessions de parts entre associés fondateurs, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant à l'unanimité.

COGERANTS : M. **Pier, Carlo ZAMMITO** et Mme **Carina DA SILVA**, épouse **ZAMMITO**, dt ensemble à ROSHEIM (67560) - 24 rue des Prunelles.

IMMATRICULATION : au RCS de SAVERNE.

Pour avis, la Cogérance



- 411509000 -

**HOLDING JM**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000,00 €  
Siège social : 16 Rue de la Redoute  
67500 HAGUENAU

### IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAGUENAU du 25/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **HOLDING JM**

Siège : 16 Rue de la Redoute 67500 HAGUENAU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 €

Objet : - la participation active à la conduite de la politique et au contrôle de ses filiales et sous filiales et, le cas échéant, la fourniture auxdites sociétés de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers, immobiliers, mobiliers ou autres ; - la réalisation de toutes études, notamment financières, commerciales, techniques, en vue de l'amélioration des performances des sociétés ; - la gestion de la trésorerie du groupe ; - toutes opérations et acte de gestion entrant dans le cadre et les prérogatives d'une société holding ; - l'acquisition, la détention, la gestion et le transfert, par tous moyens à sa convenance, de toutes participations dans des sociétés, groupements ou autres ; - l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; - et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Présidente : Madame **Justine MEYER** demeurant au 16 rue de la Redoute 67500 HAGUENAU

La Société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG.

Pour avis, la Présidente



- 411897800 -

Par acte SSP du 26/04/2024 il a été constitué une SARL dénommée:

**AUROPE**  
Siège social: 1 rue de la Graviere  
67116 REICHSTETT  
Capital: 1.000 €

Objet: - toutes opérations de marchand de biens, toutes opérations d'achat-revente d'immeuble ou de terrain,

- l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- l'acquisition de terrain à bâtir et l'édification de constructions,

- toutes activités de promotion immobilière et toutes activités dans le secteur du bâtiment,

- la gestion immobilière au sens large et la gestion des locations pour le compte d'autrui, personnes physiques ou morales,

- toutes activités de maîtrise d'oeuvre et de bureaux d'étude technique,

- la réalisation de tous travaux, la rénovation complète ou partielle de tout immeuble, tous travaux en tous corps d'état,

- toutes activités d'entreprise générale,

- toutes transactions ou location d'immeuble bâtis ou non bâtis et des fonds de commerce,

- l'aliénation du ou des immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet,

- et toutes activités périphériques, directes ou indirectes telles que l'entremise en matière immobilière, l'agence d'assurances, l'entremise en matière d'opérations de banque, le conseil patrimonial, la rédaction d'actes,

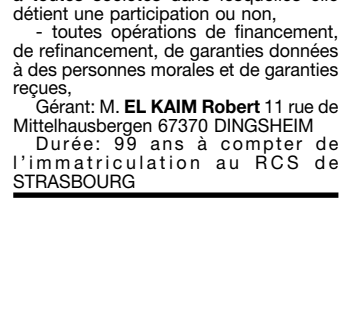
- l'acquisition, la gestion de titres négociables pouvant être émis tant en France qu'à l'Étranger, et la vente de participation dans toutes sociétés, quelle que soit leur forme ou leur objet,

- l'assistance administrative, financière et de gestion de ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou non,

- toutes opérations de financement, de refinancement, de garanties données à des personnes morales et de garanties reçues,

Gérant: M. **EL KAIM Robert** 11 rue de Mittelhausbergen 67370 DINGSHEIM

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de STRASBOURG



Publiez votre annonce  
avec des pros !  
[www.affiches-moniteur.com](http://www.affiches-moniteur.com)

- 411128000 -

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à STRASBOURG en date du 1er mai 2024, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle suivante :

Dénomination :

**PIECES AUTO FRANCE**

Siège social : 20 rue de la Niederbourg 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin/FRANCE)

Objet social :

- l'achat et la revente de pièces détachées automobiles à des particuliers et des professionnels ;

- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1.000 euros (mille euros) par apports en numéraire

Président : Monsieur **Yassine BARBARO**, demeurant 20 rue de la Niederbourg 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin/FRANCE)

Clauses relatives aux cessions d'actions : Toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

Droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Pour avis, le Président

- 412171600 -



**Association MUSCHEL - METZGER**

**Cabinet d'Avocats**

6 rue Saint Pierre le Jeune

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 25 04 05

**LES COLONNES DE L'ILL**

Société Civile

Au capital de 1.000 €

Siège social :

6 Rue Saint Pierre le Jeune

67000 STRASBOURG

**INSERTION CONSTITUTIVE**

Suivant acte sous seing privé en date à STRASBOURG du 25 avril 2024, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile

DENOMINATION :

**LES COLONNES DE L'ILL**

Capital : 1.000,00 €, divisé en 100 actions de valeur nominale de 10,00 € chacune

Siège social : 6 Rue Saint Pierre le Jeune à 67000 STRASBOURG

Objet : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : - Monsieur **Alexandre MUSCHEL**, demeurant 4 Rue de la Division Leclerc à 67000 STRASBOURG, nommé pour une durée illimitée,

- Monsieur **Xavier METZGER**, demeurant 9 Rue Leh à 67610 LA WANTZENAU, nommé pour une durée illimitée,

Cession de parts : Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. Toute autre cession de parts nécessite l'agrément unanime des associés. Chaque associé dispose en outre d'un droit de préemption que la cession projetée le soit entre associés ou au bénéfice d'un tiers.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Pour insertion unique

- 411898200 -



**CABINET LONJON & ASSOCIÉS**

**Société d'Avocats**

2 rue Lavoisier

38330 Monbonnot-Saint-Martin

**KARL DEUTSCH SYSTEMES**

**CONTROLE NON DESTRUCTIF**

**Société par actions simplifiée**

Au capital de 20.000 €

Siège social :

11 RUE DU VERCORS

38320 EYBENS

954 092 441 RCS GRENOBLE

Par décisions du 4/4/24, la Présidente a décidé de transférer le siège social du 11 Rue du Vercors - 38320 EYBENS au 2 Rue de la Forge - 67114 ESCHAU à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le n° 954 092 441 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS STRASBOURG.

Présidente : Madame Natalya SEVRYUKOVA, demeurant Unterer Eickeshagen 57 B - 42555 VELBERT (Allemagne)

Pour avis

La Gérance

- 411933500 -

**SOCIETE CIVILE LES PLATANES**

au capital de 1.600 €

13 rue des Platanes

67550 VENDEHHEIM

RCS STRASBOURG D 423 382 076

L'AGO du 15/04/2024 a nommé Madame **Christiane EHRHART** 13 rue des Platanes 67550 VENDEHHEIM en qualité de co-gérante.

Le Gérant

- 411955400 -

**KING**

**Société à responsabilité limitée**

au capital de 800.000 euros

Siège social : 10 Rue François Epailly

67200 STRASBOURG

843 955 485 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 18.04.2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

- 411955500 -

**NOTARIA & ASSOCIES SAS**

19 rue du Gal Leclerc

Eurométropole de

Strasbourg

67450 Mundolsheim

Tél. 03.88.19.78.78

**SCI WHITE OAKS**

SCI au capital de 1.000 €

Siège : 6 rue d'Alsace 67140 BARR

837 557 495 RCS de COLMAR

Par acte constatant les décisions unanimes des associés du 12/02/2024, il a été décidé de prendre acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. Matthieu GERARD, prenant effet le 24/05/2023.

M. Grégory TOWAE est maintenu dans ses fonctions de gérant. Mention au RCS de COLMAR

- 412172000 -

**MOBIREX IMPORT**

**Société à responsabilité limitée**

au capital de 108.000 euros

Siège social : 44 rue d'Engwiller

La Walck 67350 VAL-DE-MODER

538 915 455 RCS STRASBOURG

Par décision en date du 22.04.2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social sis 2 route de Brumath, 67350 MORSCHWILLER au 44 rue d'Engwiller - La Walck - 67350 VAL-DE-MODER, et ce à effet du même jour.

L'article 4 - siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

Pour avis.

- 411954700 -



**NOTARIA & ASSOCIES SAS**

19 rue du Gal Leclerc

Eurométropole de

Strasbourg

67450 Mundolsheim

Tél. 03.88.19.78.78

**SCM CARDIOLOGIE DE**

**BISCHWILLER**

SCM au capital de 3.000 €

Siège : 32 rue de Vire

Le Relais du Roy

67240 BISCHWILLER

540 094 406 RCS de STRASBOURG

Suivant décision de l'associé unique du 24/01/2024, avec effet à cette même date, il a été décidé de prendre acte du départ du gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable CHANAUD Sandrine démissionnaire.

Monsieur KUHN Pierre est maintenu dans ses fonctions de gérant. Mention au RCS de STRASBOURG

- 411972200 -

Aux termes des DUA de la société **SCI ULYSSE**, Société civile immobilière au capital de 1.200 €, sise 21 rue du Dôme 67000 STRASBOURG, immatriculée 849 563 853 RCS Strasbourg, en date du 01.02.2024, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue de Wissemberg 67000 STRASBOURG à compter du 01.02.2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

Gérance : Madame Soline DEHAUDT, demeurant 11 rue Salzmann 67000 STRASBOURG, Madame Nadia LOUNES, demeurant 27 rue de la Haute Montée et M. Arnaud VERDIN, demeurant 18 rue des Serruriers 67000 STRASBOURG.

Pour avis

- 411989500 -

**SCI DES ARTISANS RÉUNIS**

**Société Civile Immobilière**

au capital de 100 €

45 rue du Markstein

67100 STRASBOURG

813 082 369 RCS Strasbourg

en cours de transfert

au RCS SAVERNE

Aux termes d'une décision en date du 26 mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 45 rue du Markstein 67100 STRASBOURG (ancienne mention) au 1 rue d'Oslo 67520 MARLENHEIM (nouvelle mention), à compter du 01 avril 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M. Paul NAVE, demeurant 5 rue Jules Rathgeber 67100 STRASBOURG assure les fonctions de Gérant.

Pour avis,

la Gérance

- 412128400 -

**FIRST REAL ESTATE**

**Société par Actions Simplifiée**

Au capital de 1.661.640 euros

Siège social :

17 rue du Vieux Marché aux Grains

67000 STRASBOURG

RCS Strasbourg : 838 630 663

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30/04/2024, le capital social a été augmenté de 143.500 euros pour être porté à 1.661.640 euros par voie d'apport en nature. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- Ancienne mention  
Capital : 1.518.140 euros

- Nouvelle mention  
Capital : 1.661.640 euros

Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

Pour avis.

- 412477600 -

En date du 14.03.24, les associés de la société **CABINET DENTAIRE DE LA FAISANDERIE**, SELARL au capital de 1.000 €, sise 12 rue de la Faisanderie, 67100 STRASBOURG, 877 945 667 RCS STRASBOURG, réunis en AGE, ont pris acte de la démission de

Mme Carla-Marie DROEHNLE de ses fonctions de cogérante à effet au 11.04.24.

Pour avis

## MODIFICATIONS

- 411874900 -

**BAUER FRERES & CO**

SARL de € 1.500

16 Route du Hohwald

67220 Saint-Martin

RCS COLMAR B 822 719 878

L'AG du 01/02/2024 a pris acte de la démission de M. Thibaut BAUER de son mandat de gérant.

La Gérance

- 411875000 -

**HISTOIRE DE PEAU LAB'S**

SAS au capital de 2.000 €

Siège : 13 rue des Airelles

67240 SCHIRRHEIN

895 249 258 RCS de STRASBOURG

Par décision du président du 15/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 85 A route de Bischwiller 67500 HAGUENAU. Mention au RCS de STRASBOURG.

- 411898500 -

**BGE**

SAS au capital de 30.000 €

Siège : 22 Rue des Suisses

67490 DETTWILLER

879 738 938 RCS de SAVERNE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31.12.2022, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Une question sur la publication de votre annonce ?

Contactez-nous :  
03 88 21 59 79  
annonces-legales@  
affiches-moniteur.com

© Tierney-stock-adobe.com

- 412040100 -  
  
**65 Route de Marienthal  
67500 HAGUENAU  
Tél. 03.88.93.28.92**

**SAS MIMOSA**  
Au capital social de 100 euros  
3 rue de la Couronne  
67240 BISCHWILLER  
RCS de STRASBOURG  
SIREN 828 603 605

Par décision de l'Associé Unique du 1er février 2024, il a été nommé M. **ALI TAYYAB** demeurant 2 rue du Muhlbuchel 67200 STRASBOURG en qualité de Président en remplacement de M. Barkat Ali CHEEMA démissionnaire.  
L'article 29 des statuts est modifié en conséquence.  
Mention au RCS.  
Pour avis,  
le Président

- 412128200 -  
**KELLY PATRIMOINE**  
Société par Actions Simplifiée à associé unique  
Au capital de 1.661.640 €  
Siège social :  
17 rue du Vieux Marché aux Grains  
67000 STRASBOURG  
RCS Strasbourg : 844 350 249

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30/04/2024 le capital social a été augmenté de 143.500 euros pour être porté à 1.661.640 euros par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
- Ancienne mention  
Capital : 1.518.140 euros  
- Nouvelle mention  
Capital : 1.661.640 €  
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.  
Pour avis.

- 412170600 -  
**A.S.V. Avocats**  
Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €  
Siège social : 1 rue Auguste Lamey  
67000 STRASBOURG  
648 500 353 RCS STRASBOURG

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 27.03.2024, les associés ont pris acte de la démission de Maître Nathalie STRUB de ses fonctions de cogérante à compter du 01.04.2024 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.  
Par ailleurs, le capital social a été réduit d'une somme de 50.000 €, pour être ramené de 100.000 € à 50.000 € par rachat et annulation de 1.250 parts sociales, avec effet au 01.04.2024, et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

- 412362000 -  
  
**CMS - Francis Lefebvre Avocats**  
1 rue du Maréchal Joffre  
BP 70001  
67083 STRASBOURG CEDEX

**GROUPE SIAT**  
SAS au capital de 12.133.000 €  
Sise ZA de la Forêt  
67280 URMATT  
675 880 041 RCS Saverne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 29 février 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination de la Société pour adopter la dénomination suivante : **GROUPE SIAT ALSACE**.  
L'article 3 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.  
Il en résulte la publication des mentions suivantes :  
Dénomination sociale :  
Ancienne mention : GROUPE SIAT  
Nouvelle mention : GROUPE SIAT ALSACE  
Mention en sera faite au RCS de Saverne.  
Pour avis

- 412128300 -  
**JUDICIA CONSEILS**  
Société d'Avocats  
200A rue de Paris  
67116 REICHSSTETT  
Tél. 03 88 18 51 51  
Fax 03 88 18 51 50

**SFCI**  
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros porté à 2.609.000 euros  
Siège social :  
6B rue des Romains  
67370 TRUCHTERSHEIM  
948 789 250 RCS STRASBOURG

#### MODIFICATION DU CAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 2 avril 2024 que le capital social a été augmenté de 2.608.000 euros par voie d'apport en nature.  
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.  
Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à la somme de mille euros (1.000 euros).  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE EUROS (2.609.000 euros).  
Il est divisé en 2.609.000 actions entièrement libérées, de même catégorie et numérotées de 1 à 2.609.000.  
POUR AVIS,  
le Président

- 412170900 -  
**JUDICIA CONSEILS**  
Société d'Avocats  
200A rue de Paris  
67116 REICHSSTETT  
Tél. 03 88 18 51 51  
Fax 03 88 18 51 50

**MOBILIER DE L'ILL**  
Société par actions simplifiée à associée unique  
Au capital de 5.000 euros  
Siège social : 6 rue des Roses  
67700 FURCHHAUSEN  
982 504 359 RCS Saverne

#### TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT (GREFFE D'ARRIVÉE)

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 6 rue des Roses à 67700 FURCHHAUSEN au 1 rue de Zurich à 67000 STRASBOURG à compter du 1er mai 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE sous le numéro 982 504 359 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de STRASBOURG.  
Président : Monsieur Yves GRAW, demeurant 6 rue des Roses, 67720 FURCHHAUSEN.  
POUR AVIS,  
le Président

- 412421000 -  
**RAMA CONSTRUCTION**  
SASU au capital de 1.000 €  
Siège : 14b rue du Maréchal Lefebvre  
67100 STRASBOURG  
910 089 374 RCS de STRASBOURG

Par décision de l'AGO du 29/04/2024, il a été décidé de :  
- transférer le siège social au 1 rue du Marché 67350 PFAFFENHOFFEN.  
- nommer Président M. **MACIAS Manuel** 4 rue des Semailles 67370 WILLGOTTHEIM en remplacement de M. RAMA Armend démissionnaire  
Mention au RCS de STRASBOURG

- 412583700 -  
**EuSiL**  
Société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros  
Siège social : 10 rue des Vignes  
67160 WISSEMBOURG  
889 071 577 RCS STRASBOURG

L'associé unique en date du 10.04.2024 a nommé en qualité de Président Mme **Edith Heintz**, demeurant 10 rue des Vignes - 67160 WISSEMBOURG en remplacement de M. Christian HEINTZ, démissionnaire, avec effet du 10.04.2024.

- 412183800 -  
**DISTRIFRANCE**  
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros  
Siège social : 44 rue d'Engwiller  
La Walck 67350 VAL-DE-MODER  
833 200 728 RCS STRASBOURG

Par décision des associés en date du 06.03.2024 et du Gérant en date du 22.04.2024, il a été décidé de transférer le siège social sis 2 route de Brumath, 67350 MORSCHWILLER au 44 rue d'Engwiller - La Walck - 67350 VAL-DE-MODER, et ce à effet du 22.04.2024.

L'article 5 - siège social des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.  
Pour avis.

- 412184100 -  
**HEXAGONE**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
44 rue d'Engwiller  
La Walck 67350 VAL-DE-MODER  
912 506 425 RCS STRASBOURG

Par décision des associés en date du 06.03.2024 et du Gérant en date du 22.04.2024, il a été décidé de transférer le siège social sis 2 route de Brumath - 67350 MORSCHWILLER au 44 rue d'Engwiller - La Walck - 67350 VAL-DE-MODER, et ce à effet du 22.04.2024.

L'article 5 - siège social des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.  
Pour avis.

- 412459200 -  
**LA CHARRUE SCI** au capital de 100 €. Siège social : 38 RUE DE CHATENOIS 67600 Sélestat. 440 184 851 RCS de Colmar 68. L'AGE du 12/10/2023 a décidé de : Nommer Gérant M. **EHRHARDT Pascal**, demeurant 40 rue de la Gare 67750 Scherwiller, en remplacement de Mme EHRHARDT Liliane, à compter du 12/10/2023. Transférer le siège social 40 rue de la Gare 67750 Scherwiller le 12/10/2023. Mention au RCS de Colmar 68

- 412526300 -  
  
**OFFICE NOTARIAL DE LA MANUFACTURE**  
Notaires associés  
11 rue Rond Point  
74960 Cran-Gévrier

**SOCIETE CIVILE ALEXANDRE INVESTISSEMENTS**  
Capital social : 2.300 €  
Siège social :  
485 route de la Gare  
74210 DOUSSARD  
791 577 844 R.C.S ANNECY

Aux termes d'une décision collective unanime des associés du 11 avril 2024, il a été pris acte :

- de transférer le siège social de la société, à compter du 11 avril 2024 à **NORDHOUSE (67150), 13A impasse Rott**.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Co-gérants : Monsieur Régis ALEXANDRE et Madame Véronique LE CAPON, demeurant à **NORDHOUSE (67150), 13A impasse Rott**.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG, et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY.

Pour avis,  
Vincent MORATI

- 412292900 -  
**ALENA**  
SAS au capital de 42.000 €  
Siège : 20 A Grand rue  
67360 WALBOURG  
801 098 229 RCS de STRASBOURG

Par décision de l'AGE du 15/03/2024, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 7 Fossé des Tanneurs 67500 HAGUENAU.

- de remplacer l'objet social par : l'achat revente d'objets de décoration, d'articles d'équipement pour la maison et le jardin, art de la table, cadeaux, et d'objets d'ameublement, la vente par tous moyens, notamment par correspondance et par voie d'e-commerce, l'acquisition, la gestion et l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion des emprunts, éventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société.  
Mention au RCS de STRASBOURG

- 412293100 -  
**JUDICIA CONSEILS**  
Société d'Avocats  
200A rue de Paris  
67116 REICHSSTETT  
Tél. 03 88 18 51 51  
Fax 03 88 18 51 50

**MOBILIER DE L'ILL**  
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 5.000 €  
Siège social : 6 rue des Roses  
67700 FURCHHAUSEN  
982 504 359 RCS Saverne

#### TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT (GREFFE DE DÉPART)

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 6 rue des Roses à 67700 FURCHHAUSEN au 1 rue de Zurich à 67000 STRASBOURG à compter du 1er mai 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS,  
le Président

- 412459500 -  
**TUGRA**  
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €  
4 rue du Loess  
67200 STRASBOURG  
895 308 146 RCS Strasbourg

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2024 :

L'assemblée prend acte de la démission de M. TUGLA Emre de sa fonction de Président.

En conséquence, M. **TUGLA Ramazan** demeurant 4 rue du Loess 67200 STRASBOURG devient Président de la société à partir du 31/03/2024.

Mention sera faite au RCS de Strasbourg.  
Pour avis, le Président

- 412491300 -  
**SCI LE PLENEY**  
Société civile immobilière au capital de 1.000 €  
Siège social : 1 A rue de la Paix  
67170 BRUMATH  
808 072 599 RCS Strasbourg

Suivant acte authentique reçu par Maître Jérôme SCHREIBER, Notaire à MUNDOLSHEIM (67450) le 5/03/2024, avec effet à cette même date, il a été décidé de :

- prendre acte du départ du Gérant LAMBERT Arnaud démissionnaire,  
- nommer **Gilles SCHROETER** demeurant 6 A rue de la Fontaine 67490 LUPSTEIN, et **Antoine CREMEL** demeurant 16 route Nationale 67700 OTTERSWILLER, co-gérants de la société.

La cogérance de la société sera désormais assurée collectivement par Gilles SCHROETER, Antoine CREMEL et Céline GERARD dont le mandat se poursuit.

Mention au RCS de STRASBOURG.

- 412293500 -  
**Damien MOESSNER**  
2 place des Tripiers  
67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 32 33 95

**SCI WAW**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.000 €  
Siège : 2 place des Tripiers  
67000 STRASBOURG  
842 320 822 RCS Strasbourg

Par délibération du 30 juin 2023, la collectivité des associés a décidé de nommer Monsieur **Victor MOESSNER** demeurant à STRASBOURG (67000), 2 rue des Veaux, co-gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Chloé HENRY, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

- 412526000 -

**Manufacture**  
OFFICE NOTARIAL DEPUIS 1793

**OFFICE NOTARIAL DE LA MANUFACTURE**  
Notaires associés  
11 rue Rond Point  
74960 Cran-Gévrier

**SOCIÉTÉ CIVILE ALEXANDRE LE CAPON**  
Capital social : 475.000 €  
Siège social : 485 route de la Gare  
74210 DOUSSARD  
792 676 710 R.C.S ANNECY

Aux termes d'une décision collective unanime des associés du 11 avril 2024, il a été pris acte :

- de transférer le siège social de la société, à compter du 11 avril 2024 à **NORDHOUSE (67150), 13A impasse Rott.**

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Co-gérants : Monsieur Régis ALEXANDRE et Madame Véronique LE CAPON, demeurant à NORDHOUSE (67150), 13A impasse Rott.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG, et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY.

Pour avis,  
Vincent MORATI

- 412589000 -  
**Charcuterie MULLER**  
Société Anonyme  
au capital de 38.112,25 euros  
Siège social :  
130 Rue du Général de Gaulle  
67560 ROSHEIM  
676 780 125 RCS SAVERNE

L'AGE du 02.04.2024 a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 01.04.2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

**Formalités!**

- 412420900 -  
**LNT DISTRIBUTION**  
SAS au capital de 1.000 €  
Siège : 30 A rue Mercière  
67150 ERSTEIN

839 724 507 RCS de STRASBOURG

Par décision de l'AGE du 20/04/2023, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de STRASBOURG

- 412491400 -

Société par actions simplifiée unipersonnelle, **LA RUCHE**, au capital de 120 €, dont le siège social se situe 78RUE DU FAUBOURG NATIONAL 67000 STRASBOURG, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro 982 348 260. Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée unique en date du 2 mai 2024, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de coiffure, d'esthétique et de prothésiste ongulaire et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Ancienne mention : "ARTICLE 3 OBJET SOCIAL. La Société a, en France et à l'étranger, l'objet social (ci après, l'Objet Social) suivant : TATOUAGE ET PERCING. En outre, l'Objet social comprend toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, qui s'y rapportent directement ou indirectement, susceptibles de lui être utiles ou d'en faciliter le développement ou la réalisation, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou encore qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce et son industrie. La Société peut agir directement, indirectement, seule ou en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés. Elle peut réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son Objet Social." Nouvelle mention : "ARTICLE 3 OBJET SOCIAL La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'exploitation d'un salon de tatouage et de piercing proposant des services de création et de réalisation de tatouages et de piercings. La commercialisation de produits liés au tatouage et aux piercings, tels que des fournitures d'hygiène, des produits de soin pour la peau tatouée, de bijoux, et tout autre marchandise ou article connexe. L'activité de coiffure. La vente de produits capillaires, d'accessoires de coiffure et de produits de soins pour les cheveux et toute autre marchandise ou article connexe. La fourniture de prestations d'esthétique incluant notamment, les soins du visage, les épilations, les manucures, les pédicures, les extensions de cils, les maquillages et tout autre service connexe. La vente de produits de beauté, de produits cosmétiques, d'accessoires de beauté et de bien être, ainsi que la fourniture de conseils personnalisés en matière de soins de la peau et de maquillage. L'activité de prothésiste ongulaire. En outre, l'Objet social comprend toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, qui s'y rapportent directement ou indirectement, susceptibles de lui être utiles ou d'en faciliter le développement ou la réalisation, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou encore qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce et son industrie. La Société peut agir directement, indirectement, seule ou en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés. Elle peut réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son Objet Social." Pour avis, La Présidente et associée unique

## CONVOICATIONS

- 412609800 -

**SOPROLIB ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**  
Société coopérative de Caution Mutuelle à capital variable  
Siège social : 3, rue François de Curel, 57000 METZ  
Immatriculée sous le n° 321 748 600 au RCS de METZ

### AVIS DE CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Mesdames et Messieurs les sociétaires de la Société de Caution Mutuelle « SOPROLIB ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE », Société Coopérative de Caution Mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre Ier du Livre V du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit, affiliée à BPCE et agréée collectivement en qualité de société de financement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, dont le siège social est 3, rue François de Curel - 57000 METZ, sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte sur troisième convocation, le mercredi 22 mai 2024 à 11h00**, au siège de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne, 3, rue François de Curel - 57000 METZ.

A effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
2. Présentation du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
3. Quitus de gestion aux administrateurs,
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et affectation du résultat,
5. Présentation du Rapport spécial du Commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées,
6. Ratification de la radiation des sociétaires pour perte de l'engagement coopératif,
7. Etat du capital au 31 décembre 2023,
8. Détermination du montant maximum des engagements,
9. Approbation du remboursement des contributions au fonds de garantie des sociétaires libérés de leur responsabilité,

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

10. Modification des statuts de la SOPROLIB ALC
  11. Pouvoirs en vue des formalités.
- Un document unique de vote par correspondance ou par procuration pourra être adressé, le cas échéant par voie électronique, à tout sociétaire qui en fera la demande par écrit à la société six jours avant la date de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires complétés et signés parvenus au siège trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout sociétaire peut poser par écrit des questions auxquelles le Conseil d'Administration répondra en cours d'assemblée. Ces questions sont à envoyer au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du Président du Conseil d'Administration, au plus tard le 4ème jour ouvré précédant la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 412609000 -

**SOCIÉTÉ DE GARANTIE MUTUELLE DES MÉTIERS D'ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**  
**SOCAMA ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**  
Siège social : 3, rue François de Curel, 57000 METZ  
RCS Metz n° 369 800 347

### AVIS DE CONVOCACTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Mesdames et Messieurs les Sociétaires de la société de Garantie Mutuelle Artisanale d'Alsace Lorraine Champagne « SOCAMA ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE », société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du Titre Ier du Livre V code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux sociétés de financement, affiliée à BPCE et agréée collectivement en qualité de société de financement, dont le siège social est 3, rue François de Curel - 57000 METZ, sont informés qu'ils sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte sur troisième convocation, le jeudi 23 mai 2024 à 11h00**, au siège de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne, 3, rue François de Curel - 57000 METZ.

A effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
2. Présentation du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
3. Quitus de gestion aux administrateurs,
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et affectation du résultat,
5. Présentation du Rapport spécial du Commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées,
6. Ratification de la radiation des sociétaires pour perte de l'engagement coopératif,
7. Etat du capital au 31 décembre 2023,
8. Détermination du montant maximum des engagements,
9. Approbation du remboursement des contributions au fonds de garantie des sociétaires libérés de leur responsabilité,

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

10. Modification des statuts de la SOCAMA ALC
  11. Pouvoirs en vue des formalités.
- Un document unique de vote par correspondance ou par procuration pourra être adressé, le cas échéant par voie électronique, à tout sociétaire qui en fera la demande par écrit à la société six jours avant la date de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires complétés et signés parvenus au siège trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout sociétaire peut poser par écrit des questions auxquelles le Conseil d'Administration répondra en cours d'assemblée. Ces questions sont à envoyer au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du Président du Conseil d'Administration, au plus tard le 4ème jour ouvré précédant la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre service d'annonces légales : 03 88 21 59 79 - annonces-legales@affiches-moniteur.com



## DISSOLUTIONS ET CLÔTURES DE DISSOLUTIONS

- 410716700 -  
**SCI NEMMOBILIER**  
SCI au capital de 900,00 €.  
Siège social :  
10 rue du Haut Koenigsbourg  
67800 Hoenheim.  
488 149 527 RCS STRASBOURG.

Le 17/06/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Cyril BENABDALLAH, 24 Rue du Maréchal Leclerc 67800 Hoenheim, de son mandat et constaté la **clôture** des opérations de liquidation. Radiation au RCS de STRASBOURG.

- 411955600 -  
**SCI PADO**  
SCI au capital de 1.500 €  
Siège : 17 rue du Chevreuil  
67500 HAGUENAU  
452 712 151 RCS de STRASBOURG

Par décision de l'AGE du 31/12/2023, il a été décidé la **dissolution** anticipée de la société, nommé liquidateur M. CLAUD Dominique 27 A rue de l'Aqueduc 67500 HAGUENAU, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de STRASBOURG.

- 412127800 -  
**BET FLUIDES SOLENTIS**  
Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
Au capital de 5.000 euros  
Siège social : 14 quartier Saint Denis  
67440 MARMOUTIER  
B 512 021 817 RCS Saverne

Aux termes du procès-verbal en date du 08/03/2024, l'associé unique a décidé la **dissolution** anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel avec effet au 31 mars 2024.

M. Sébastien FREREJOUAN, domicilié 14 quartier Saint Denis 67440 MARMOUTIER, précédent Gérant, a été nommé comme liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, à savoir au 14 quartier Saint Denis 67440 MARMOUTIER, adresse à laquelle toutes correspondances ou notifications devront être envoyées.

Le dépôt des actes sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Saverne.

Pour avis,  
le liquidateur

- 412477000 -



155 Avenue d'Echenilly  
10120 SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS  
Tél : 03 25 45 10 69

**SCI JOSIANE ALAIN FLORENCE**  
SCI au capital de 304,90 €  
Siège social : Zone d'activité Activa  
Rue de la Batterie  
Geispolsheim Gare  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN  
RCS de STRASBOURG n°353 172 208

### AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme HATIER Josiane, demeurant 3 rue de l'Ancien Bac 67100 STRASBOURG et a fixé le siège de la liquidation chez M. HATIER Alain, demeurant 43 avenue de Strasbourg 57070 METZ.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG.

- 412090100 -  
**SCI DE L'ANGE (en liquidation)**  
Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.524,49 €  
Ayant son siège à  
MARCKOLSHEIM (67390)  
24 rue du Général Freytag  
RCS de COLMAR 403 260 227

### CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale du 12 mars 2024, la collectivité des associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Yves GEBHARTH, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat, et prononcé la **clôture** de la liquidation de la société et procédé au partage du seul actif (lot n° 1 de l'immeuble en copropriété à COLMAR 14 rue de l'Ange) le tout suivant acte authentique reçu par Maître Guillaume HAUPTMANN, notaire à JEBSHEIM, le 12 mars 2024.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal Judiciaire - RCS de COLMAR  
Pour avis

- 412171700 -



Dénomination : OPINION-3D  
Forme : SAS société en liquidation  
Capital social : 2.000 euros  
Siège social : 24 rue des Bergers  
67480 ROESCHWOOG  
853 314 904 RCS de Strasbourg

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 29 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Karine JOURNIAC demeurant 45 la Ville Gicquel, 35720 St Pierre de Plesguen et prononcé la **clôture** de la liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du STRASBOURG.

Le liquidateur

- 412582400 -  
**ALSACIENNE DE PESAGE INDUSTRIEL**  
SARL au capital de 7.622,45 €  
Siège : 2 PLACE  
DE LATTRE DE TASSIGNY  
67300 SCHILTIGHEIM  
350 471 793 RCS de STRASBOURG

Par décision de l'AGE du 31/12/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. RAUFFER CHRISTIAN 2 PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY 67300 SCHILTIGHEIM, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la **clôture** de liquidation au 31/12/2023. Radiation au RCS de STRASBOURG.



© agsandrew - Fotolia.com

GAGNEZ DU TEMPS,  
PASSEZ VOTRE  
ANNONCE LÉGALE  
EN LIGNE !  
[www.affiches-moniteur.com](http://www.affiches-moniteur.com)

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

- 412582500 -  
Jean WALTMANN  
7 rue des Charrons  
67240 BISCHWILLER  
Tel 03 88 06 27 50



Aux termes d'un acte reçu par Me Célia DRANESAS, notaire salariée au sein de l'étude de Me Jean WALTMANN, Notaire à BISCHWILLER, le 3 mai 2024, M. Daniel GRAEBER et son épouse Mme Martine KOEHL demeurant ensemble à HAGUENAU (67500) 24 rue des Fourmis, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean-Marie BORNERT, alors notaire à HAGEUNAU le 10 juillet 1986 préalable à leur union célébrée à la Mairie de HAGUENAU le 6 août 1986, ont adopté pour l'avenir le régime de la **communauté universelle**.

Les oppositions éventuelles des créanciers doivent être notifiées dans le délai de trois mois à compter de la présente publication, par LRAR ou par acte de commissaire de justice, en l'étude de Me Jean WALTMANN, notaire sus-nommé.

Pour insertion, Me Célia DRANESAS, Notaire.

- 411954900 -  
Albert SALAVERT  
Jérôme KNAEBEL  
1A rue de la Paix  
67170 BRUMATH  
Tél. 03 88 51 10 57



### INSERTION - CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jérôme KNAEBEL, Notaire associé à BRUMATH, 1A, rue de la Paix, CRPCEN 67019, le 29 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **séparation de biens pure et simple** entre :

M. Medhi KAMECHE, et Mme Assma AMMI, demeurant à BRUMATH (67170) 2 rue du Moulin.

M. né à MAUBEUGE (59600) le 19 avril 1990,  
Mme née à STRASBOURG (67000) le 23 juin 1987.

Mariés à la mairie de BRUMATH (67170) le 8 mars 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
le Notaire

- 412040000 -  
Patrick METZ  
Caroline HUCK  
11B rue Principale  
67480 Roeschwoog  
Tél. 03 88 53 08 18



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Céline VETTER, notaire à 67480 ROESCHWOOG office notarial n° 67018, le 10 avril 2024, Monsieur Raymond BEDELL et Madame Marie-Odile BEDELL née KROMBACH, demeurant ensemble à SESSENHEIM (Bas-Rhin), 25 rue de Bujaleuf, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SESSENHEIM (Bas-Rhin), le 30 juin 1979,

ont opté pour le régime de la **communauté universelle** avec attribution de la pleine propriété de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions éventuelles doivent être effectuées dans le délai de trois mois à compter de la présente publication à la "S.C.P. Patrick METZ et Caroline HUCK, Notaires associés", à 67480 ROESCHWOOG, 11b Rue Principale.

POUR PUBLICATION  
Me Céline VETTER, Notaire

- 412361900 -  
Caroline  
SCHAER-CAMISAN  
Marie-Hélène WEISS  
4 rue Saint Georges  
67500 HAGUENAU  
Tél. 03 88 06 11 11



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Marie-Hélène WEISS, Notaire à HAGUENAU, le 2 mai 2024, M. Tony Franck HALLEZ et Mme Manuela Corinne BALDAUF-HELVERT, demeurant ensemble à HAGUENAU (67500) 1A rue de l'Angle, mariés à la mairie de HAGUENAU (67500) le 15 juin 2001 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la **communauté universelle** avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier auprès de Me WEISS.

Pour avis, le Notaire

- 412537000 -  
Benoît SIEGENDALER  
Philippe POLIFKE  
Fabienne  
GROSS-GAESSLER  
14 rue de la Promenade  
67140 BARR  
Tél. 03 88 08 90 67



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe POLIFKE, Notaire associé à BARR, le 29 avril 2024, rép. 36.842,

Monsieur Philippe, Marie, Pierre SCHUHLER et Madame Alette, Marie, José RISCH, demeurant ensemble à DAMBACH LA VILLE (67650), 4, rue des Tonneliers,

Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts en l'absence de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de DAMBACH LA VILLE (67650), le 1er mars 2008, ce régime non modifié.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la **COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE DE BIENS**.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Philippe POLIFKE, Notaire susnommé.

Pour insertion,  
le Notaire

- 412589200 -  
SCP Christophe FAESSEL  
et Nathalie  
ERNEWEIN-WACKERMANN  
10 Marché Aux Poissons  
67500 HAGUENAU  
Tel 03 88 93 54 66



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe FAESSEL Notaire à 67500 HAGUENAU 10 Marché aux Poissons, le 2 mai 2024, Monsieur Bernard Joseph Albert GOERST et Madame Yolande Marie-José HUBSCHER, demeurant ensemble à REICHSTETT (67116), 13 avenue du Rhin, mariés à REICHSTETT (67116) le 8 août 1986 sous le régime de la communauté conventionnelle réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître REEB, alors Notaire à SELTZ (67470), le 1er août 1986, préalablement à leur union, ont adopté pour l'avenir le régime de la **COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE**.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis,  
Maître Christophe FAESSEL, Notaire.

- 412336600 -  
  
**Frédéric GARNIER**  
**Carine STEMME LIN-**  
**GARNIER**  
**Claudine RIEGEL**  
2 Square du Château  
67300 Schiltigheim  
Tél. 03 88 20 83 10

#### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Carine STEMME LIN GARNIER Notaire associée à SCHILTIGHEIM (67301), 2 Square du Château BP 33, office notarial n°67034, le 25 avril 2024,

Monsieur **Hamid MADDI**, né à BEJAIA (ALGERIE) le 11 mars 1974 et Madame **Saïda REBANI**, née à STRASBOURG (Bas-Rhin) le 23 février 1978, demeurant ensemble à 67300 SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) 3 rue Contades.

Mariés sous le régime légal français de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à TALA HAMZA (ALGERIE) le 1er juillet 2019, pour avoir établi leur premier domicile conjugal en France,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la **SEPARATION DE BIENS**.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice auprès de Maître Carine STEMME LIN GARNIER, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion,  
le Notaire

- 412608100 -  
  
**Clément MUTEL**  
2 rue de Phalsbourg  
67260 Sarre-Union  
Tél. 03 88 00 13 01

#### INSERTION - AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Clément MUTEL, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SARRE-UNION, 2, rue de Phalsbourg, CRPCEN 67060, le 3 AVRIL 2024, a été effectué un apport à communauté d'un bien immobilier, avec prise en charge du passif y afférent,

Et aménagement du régime matrimonial en y intégrant la clause d'attribution en pleine propriété, en cas de décès seulement, de tous les biens meubles et immeubles qui la composeront, au survivant, ENTRE :

Monsieur **Fabrice Maurice STUTZMANN**, ébéniste, et Madame **Claudia Marguerite CASTIGLIONE**, chargée de projets, demeurant ensemble à HERBITZHEIM (67260) 10 rue des Vergers.

Monsieur est né à SARREGUEMINES (57200) le 17 juin 1983,

Madame est née à SAINT-AVOLD (57500) le 17 novembre 1986.

Mariés à la mairie de HERBITZHEIM (67260) le 27 août 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté  
Apport de bien propre  
Monsieur Fabrice Maurice STUTZMANN déclare apporter :

Désignation  
Une maison à usage d'habitation avec terrains attenants sis à HERBITZHEIM (67260) - 10 Rue des Vergers, cadastrée section 2 N°S 50, 69, 79, 80 et 266/81 pour une contenance totale de 26,67 ares.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le Notaire.

- 412608400 -  
  
**SCP Mickaël SOHET**  
2 rue de l'Eglise  
67120 Molsheim  
Tél. 03 88 47 92 92

#### INSERTION - CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christel SCHWEITZER, notaire à MOLSHEIM (67120), 2 rue de l'Eglise, le 22 avril 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la **communauté universelle** par :

Monsieur **Jean Charles BRUDER** et Madame **Lisette Marie Claire SCHISSELE**,  
demeurant à DORLISHEIM (67120) 4 rue d'Obernai.

Monsieur est né à MOLSHEIM (67120) le 8 septembre 1952,

Madame est née à STRASBOURG (67000) le 27 mars 1951.

Mariés à la mairie de MOLSHEIM (67120) le 17 septembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

## ASSOCIATIONS

- 412353700 -  
L'association dénommée **ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES DU PREMIUM ACP** avec siège à 19 rue du Fossé des Treize 67000 STRASBOURG inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le volume 93 et le folio 72 a été **dissoute** par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2024. A été nommé liquidateur Mme Sabine TRENDSZ demeurant au 19 rue du Fossé des Treize 67000 Strasbourg. Les créances éventuelles peuvent lui être présentées dans un délai de un à compter de la présente publication.

## REDRESSEMENTS ET LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

- 411991400 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG**

**Greffes des Procédures Collectives Commerciales**

**N° PC RJ 203/24**  
**N° RG 24/00829**

#### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

**Avis de jugement**

La chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG a, par jugement en date du 15 avril 2024 :

ORDONNÉ l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

la **S.A.R.L. AA. VV.**, dont le siège social est sis 3 rue Thiergarten 67000 STRASBOURG,

Activité : Débit de boissons, sous le nom commercial **LE MARCUS** sous l'enseigne **LE MARCUS**  
RCS STRASBOURG 821 775 988 (N° de gestion 16B1613)

FIXE à six mois la période d'observation.

FIXE provisoirement la date de cessation des paiements au 01 octobre 2023.

DÉSIGNÉ la SAS **WEIL-GUYOMARD-LUTZ**, prise en la personne de Maître Nathalie GUYOMARD - 28, rue de Lattre de Tassigny 67300 SCHILTIGHEIM en qualité d'Administrateur avec mission d'assister la partie débitrice pour tous les actes concernant la gestion.

DÉSIGNÉ la SELAS **MJE**, prise en la personne de Maître Mathieu EHRHART - 18, avenue Pierre Mendès France - 67300 SCHILTIGHEIM en qualité de Mandataire Judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre leurs titres et un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées entre les mains du mandataire judiciaire.

RJ 203/24

Pour le Directeur des services de greffe judiciaires,  
Le Greffier

- 411995100 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG**

**Greffes des Procédures Collectives Commerciales**

**N° PC RJ 213/24**  
**N° RG 24/00816**

#### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

**Avis de jugement**

La chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG a, par jugement en date du 15 avril 2024 :

ORDONNÉ l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

l'**E.U.R.L. STAD**, dont le siège social est sis 8 rue Pasteur Gerold 67100 STRASBOURG,

Activité : Transport public marchandises,  
RCS STRASBOURG 904 641 073 (N° de gestion 21B3042)

FIXE à six mois la période d'observation.

FIXE provisoirement la date de cessation des paiements au 01 février 2024.

DÉSIGNÉ la SELARL **ADJE**, prise en la personne de Maître GILLME - 5, rue des Frères Lumière - 67201 ECKBOLSHEIM en qualité d'Administrateur avec mission d'assister la partie débitrice pour tous les actes concernant la gestion.

DÉSIGNÉ la SAS **EGH MANDATAIRE JUDICIAIRE**, prise en la personne de Maître Evelyne GALL-HENG - 5, rue des Frères Lumière - 67201 ECKBOLSHEIM en qualité de Mandataire Judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre leurs titres et un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées entre les mains du mandataire judiciaire.

RJ 213/24

Pour le Directeur des services de greffe judiciaires,  
Le Greffier



**Nos services assurent aussi les insertions légales dans les journaux officiels périodiques et quotidiens de toute la France. Consultez-nous !**



- 411994100 -  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE STRASBOURG

Greffé des Procédures Collectives  
Commerciales

N° PC RJ 202/24  
N° RG 24/00828

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Avis de jugement

La chambre commerciale du Tribunal  
Judiciaire de STRASBOURG a, par  
jugement en date du 15 avril 2024 :

ORDONNE l'ouverture d'une  
procédure de redressement judiciaire à  
l'encontre de :

la **S.A.S. HELLO CRAFT BEER**, dont  
le siège social est sis 6A rue de l'Industrie  
- 67720 HOERDT,

Activité : Négoce de bières,  
RCS STRASBOURG 845 081 686  
(N° de gestion 19B0294)

FIXÉ à six mois la période  
d'observation.

FIXÉ provisoirement la date de  
cessation des paiements au 15 février  
2024.

DÉSIGNÉ la SELARL ADJE, prise en  
la personne de Maître Cécile KRAESS -  
5, rue des Frères Lumière - 67201  
ECKBOLSHEIM en qualité  
d'Administrateur avec mission d'assister  
la partie débitrice pour tous les actes  
concernant la gestion.

DÉSIGNÉ la SELARL MJ SYNERGIE,  
prise en la personne de Maître Thibaut  
JENNER - 5, rue des Frères Lumière -  
67201 ECKBOLSHEIM en qualité de  
Mandataire Judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre  
leurs titres et un bordereau indicatif des  
pièces remises et des sommes  
réclamées entre les mains du mandataire  
judiciaire.

RJ 202/24

Pour le Directeur des services de  
greffe judiciaires,  
Le Greffier

- 411993400 -  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE STRASBOURG

Greffé des Procédures Collectives  
Commerciales

N° PC PTSC 218/24  
N° RG 24/00864

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DE  
SORTIE DE CRISE

Avis de jugement

La chambre commerciale du Tribunal  
Judiciaire de STRASBOURG a, par  
jugement en date du 15 avril 2024 :

ORDONNE l'ouverture d'une  
procédure de traitement de sortie de  
crise à l'encontre de :

la **S.A.S. VAZEE**, dont le siège social  
est sis 27 rue du Vieux Marché aux Vins  
- 67200 STRASBOURG,

Activité : Conseil en marketing,  
RCS STRASBOURG 804 645 265  
(N° de gestion 16B2202)

FIXÉ à trois mois la période  
d'observation.

FIXÉ provisoirement la date de  
cessation des paiements au 29 mars  
2024.

DÉSIGNÉ la SAS  
WEIL-GUYOMARD-LUTZ, prise en la  
personne de Maître Nathalie  
GUYOMARD - 28, rue de Lattre de  
Tassigny 67300 SCHILTIGHEIM en  
qualité de Mandataire avec mission de  
surveillance.

PTSC 218/24

Pour le Directeur des services de  
greffe judiciaires,  
Le Greffier

## APPELS D'OFFRES



- 412385000 -  
Communauté de Communes  
de la Région de Molsheim-Mutzig

Section 1 : acheteur

Nom : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRM)  
N° national d'identification (SIRET) : 24670106400031

Section 2 : communication

Accès au DCE (profil d'acheteur) : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>  
Intégralité du DCE sur le profil d'acheteur : oui  
Moyens de communication : profil d'acheteur

Nom du contact : service marchés

Section 3 : procédure

Procédure : procédure adaptée ouverte  
Technique d'achat : sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 17/06/2024 à 12h

Présentation offres par catalogue élect. : interdite

Réduction du nbre de candidats : non

Attribution sans négociation : possible

Présentation variantes : interdit

Section 4 : marché

Objet : **Marché 2024T016** - Commune de Heiligenberg - rue de la Batteuse - Travaux  
de renforcement de l'assainissement et la rénovation de l'eau potable et réaménagement  
de la voirie

CPV ppal : 45232410-9 Travaux d'assainissement

CPV autre : 45232150-8 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

45233140-2 Travaux routiers

45316000-5 Travaux d'installation de systèmes d'illumination et de signalisation

Type : travaux

Lieu : Heiligenberg

Section 5 : Allotissements

Lot 1 : Voirie

Lot 2 : Réseaux humides

Lot 3 : Réseaux secs

Section 6 : infos complémentaires

Visite : non

Date envoi avis : 02/05/2024

## Abonnés

vous pouvez consulter  
les annonces légales,  
les avis de marchés  
publics  
et nos dernières  
parutions en intégralité



[www.affiches-moniteur.com](http://www.affiches-moniteur.com)

# INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES DE MOSELLE

Notre journal se charge de transmettre toutes insertions légales au Journal Officiel et au B.A.L.O. à Paris, ainsi qu'à ses confrères hors de nos départements de compétence. (Habilitation pour tout le département par arrêté préfectoral du 28/12/2023). L'Administration du journal n'est pas responsable de la teneur de ces insertions.

Pour toutes les insertions (hors constitutions, procédures collectives, modifications statutaires et dissolutions au forfait), le tarif au caractère fixé par arrêté du 14 décembre 2023 est de 0.183 € HT pour l'année 2024.

## ENQUÊTES PUBLIQUES

- 412529500 -

Département de la Moselle

Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental de la Commune de LANDROFF

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'AMÉNAGEMENT FONCIER

La Commission Communale d'Aménagement Foncier de LANDROFF a décidé, dans sa séance du 7 mars 2024, la mise à l'enquête du projet d'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête se décompose des pièces suivantes :

- le plan parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental,
- le tableau comparant la valeur des nouvelles parcelles attribuées avec celle des terrains d'apport,
- le mémoire justificatif des échanges proposés,
- l'étude d'impact ainsi que les avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

L'enquête se déroulera à la mairie de LANDROFF du mardi 21 mai 2024 à 15 heures et jusqu'au vendredi 21 juin 2024 à 18 heures inclus.

Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie de LANDROFF et sera mis à la disposition du public :

- Les mardis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 19 h 00,
- Les jeudis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

L'ensemble des pièces sera également consultable sur le site internet du Département de la Moselle, à l'adresse suivante : [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr) à la rubrique «Les enquêtes publiques».

La mise en place d'un poste informatique à la mairie de LANDROFF permettra, en outre, de consulter le dossier d'enquête.

Monsieur Jacques MEHL, commissaire-enquêteur, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de STRASBOURG se tiendra à la disposition du public en mairie de LANDROFF, aux dates et heures suivantes :

- Mardi 21 mai 2024 de 15 h 00 à 18 h 00,
- Mardi 11 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 00,
- Vendredi 21 juin 2024 de 15 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public et les propriétaires fonciers pourront signer leurs observations dans un registre ouvert à cet effet, à la mairie de LANDROFF, ou les adresser par lettre au commissaire-enquêteur (Mairie de LANDROFF, à l'attention de Monsieur Jacques MEHL, Commissaire-Enquêteur, 1 route de Suisse, 57340 LANDROFF). Les observations du public pourront également être faites par voie électronique jusqu'au vendredi 21 juin 2024 à 18 h 00 à l'adresse suivante : [afafe-landroff@registreemat.fr](mailto:afafe-landroff@registreemat.fr) ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/afafe-landroff>.

En cas d'empêchement, les propriétaires fonciers pourront se faire représenter par un mandataire dûment habilité.

Durant l'enquête, les observations du public transmises par voie postale et par voie électronique seront tenues à la disposition du public respectivement en mairie et sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/afafe-landroff>.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront transmis au Département de la Moselle et mis en ligne sur le site internet [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr), rubrique « Les enquêtes publiques » ainsi qu'en mairie de LANDROFF pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

- 412438700 -

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE D'AMNEVILLE

Projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du Maire n° 85.2024 du 17 avril 2024, le Maire d'Amnéville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'AMNEVILLE.

Le projet de modification vise :

**Concernant le règlement graphique :**

- Suppression de l'emplacement réservé n° 3 destiné à la réalisation d'un cheminement piéton ;
- Reclassement en secteur NI de parcelles occupées par un espace vert en zone urbaine ;
- Reclassement d'une zone 1AU en secteur UBb (ainsi qu'une partie en secteur Nj) suite à son urbanisation ;
- Reclassement d'une parcelle de la zone 1AUX vers la zone UB suite à un changement de destination du bâtiment ;
- Mise en place d'une règle graphique imposant le maintien des clôtures existantes sur la rue des Romains.

**Concernant le règlement écrit :**

- Actualisation de la liste des lotissements avec l'ajout du lotissement «Les Terrasses de Malancourt» ;
- Suppression de la référence au couloir de bruit en lien avec les voies ferroviaires dans les chapeaux de zone UA, UB, UC, 1AU, 1AUX et 1AUZ ;
- Ajout d'une mention à l'aléa glissement de terrain dans les chapeaux de zone UB, UE, 1AU, 1AUL, 1AUZ et N ;
- Modification des dispositions liées à l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques en zone UB, UC et 1AU ;
- Modification des dispositions liées à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives en zone UB ;
- Modification des dispositions liées à l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété en zone UA, UB, UC et 1AU ;
- Modification des dispositions liées à l'emprise au sol des constructions en zone UA, UB, UC et 1AU ;
- Modification des dispositions liées à l'aspect extérieur des constructions en zone UA, UB, UC, UX et 1AU ;
- Modification des dispositions liées au stationnement en zone UA, UB, UC, et 1AU ;
- Création du secteur Nj avec instauration de dispositions encadrant la hauteur et l'emprise au sol des constructions.

**Concernant les OAP :**

- Suppression de l'OAP de la zone 1AU Sud Terres Blanches III suite à son reclassement en secteur UBb.

**Concernant le document graphique annexe :**

- Suppression des couloirs de bruit de 100 m de part et d'autre des voies ferroviaires suite à l'arrêté préfectoral du 17/12/2019 ;
- Intégration de la cartographie de l'aléa glissement de terrain identifié par l'étude BRGM RP-71969-FR ;
- Intégration du réseau de chaleur urbain.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 3 juin 2024 à partir de 8h00 jusqu'au vendredi 5 juillet 2024 - 17h00.**

A cet effet, Monsieur Laurent MULLER a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg en qualité de commissaire enquêteur et Madame Marthe CHAUSSE, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier aux dates et horaires d'ouverture de la mairie d'Amnéville et de la mairie annexe de Malancourt-la-Montagne.

Le dossier est également consultable sous forme dématérialisée sur le site internet de la ville :

<https://www.amneville-les-thermes.com/fr/plan-local-d-urbanisme-plu.html>

- Chacun pourra signer ses observations :
- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur déposé en mairies d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne,
- par mail à l'adresse suivante : [service.technique@amneville-les-thermes.com](mailto:service.technique@amneville-les-thermes.com),
- par écrit, sous pli fermé, à Monsieur le commissaire enquêteur - mairie d'AMNEVILLE (Service Technique) - 36 rue des Romains.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra les observations du public, en **mairie d'Amnéville, salle de réunions**, les :

- Lundi 3 juin 2024 de 8h00 à 10h00,
- Mercredi 26 juin 2024 de 14h00 à 16h00.

**Mairie de Malancourt-la-Montagne :**

- Lundi 10 juin 2024 de 16h30 à 18h30.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la commune d'AMNEVILLE le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter ce rapport à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et après extinction du délai de recours de 15 jours comptés à partir de la date de remise du rapport.

Amnéville, le 2 mai 2024  
Le Maire, Eric MUNIER



## Votre annonce légale en ligne :

- Publiez votre annonce 24h/24
- Devis instantané
- Attestation officielle immédiate

[www.affiches-moniteur.com](http://www.affiches-moniteur.com)

**ABONNEZ-VOUS !**

## SUCCESSIONS



- 412608300 -  
**Frédéric FRISCH**  
**Géraldine ALLEN**  
2 bis rue Châtilion  
57000 METZ  
Tél. 03 87 66 61 55

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de**  
**procédure civile**  
**Loi n°2016-1547 du**  
**18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 août 2006,

Madame **Gol-Andam ETTEBARI**, en son vivant sans profession, veuve de Monsieur Alain **SAMINI-GHARAI**, demeurant à METZ (57070) 14 rue de Belchamps.

Née à CACHMAR (IRAN), le 4 avril 1934.

Décédée à METZ (57000) (FRANCE), le 9 janvier 2018.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Camille DURÉCU, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle "Frédéric FRISCH et Géraldine ALLEN, notaires associés", titulaire d'un office notarial sis à METZ (57000), 2 Bis, rue Châtilion, le 29 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thomas BORCIC, notaire à PONT-A-MOUSSON 41 boulevard Ney, référence CRPCEN : 54020, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de METZ de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



## VENTES ET CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Nos services se  
chargent  
également de la  
publication au  
BODACC sur simple  
demande

## VENTES DE FONDS ET APPORTS



- 411989200 -  
**Nadège KARPP**  
**Sarah SCHNEIDER**  
42 A rue Nicolas Colson  
57800 FREYMING-  
MERLEBACH  
Tél. 03 87 04 65 20

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte de cession de fonds de commerce reçu par Maître Sarah SCHNEIDER, Notaire au sein de l'office de FREYMING-MERLEBACH (57800), 42A rue Nicolas Colson, le 30 octobre 2023,

Monsieur **Guy Charles PIERROT**, commerçant, et Madame **Evelyne Marie Mathildé BUCHHEIT**, responsable logistique, demeurant ensemble à SAINT-AVOLD (57500) 44 rue de la Clairière.

Monsieur est né à VITTEL (88800) le 21 juillet 1960,

Madame est née à SAINT-AVOLD (57500) le 22 avril 1964.

Mariés à la mairie de SAINT MAX (54130) le 21 octobre 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

A cédé à Madame **Valérie Marie-Catherine GERARD**, serveuse, demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88100) 47 route des deux Hameaux.

Née à NEUFCHATEAU (88300) le 23 avril 1969.

Un fonds de commerce de **presse, articles de fumeur, jeux, bimbeloterie avec l'exploitation d'un bureau du "Loto national" et auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac** sis à FREYMING-MERLEBACH (57800), 3 rue Eugène Kloster, lui appartenant, connu sous le nom commercial **LA TABATIERE**, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SARREGUEMINES, sous le numéro 490 513 397 :

Enregistrement au SIE de METZ le 4 décembre 2023, dossier 2023 00044012, réf 5704P612023 N 23031

Moyennant le prix principal de CENT ONZE MILLE EUROS (111.000,00 euros), s'appliquant à savoir : aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-UN MILLE EUROS (81.000,00 euros) et au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 euros).

Entrée en jouissance : 30 octobre 2023.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, en l'Etude de Maître Nadège KARPP, Notaire à FREYMING-MERLEBACH (57800), 42 A rue Nicolas Colson.

## CRÉATIONS

### - 409340800 - AVIS DE CONSTITUTION

**La Rose des Bois**. Par ASSP du 26/03/2024, constitution de SARL : La Rose des Bois. Capital : 1.000 €. Siège social : 237 Route de Dabo, 57820 Garrebou, France. Objet : Cuisine familiale avec des plats de qualité tels que des pizzas et des tartes flambées cuites au feu de bois, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur, sur place, à emporter et en livraison. Gérance : **Maxime Jacques**, 237 Rte de Dabo, 57820 Garrebou, France. Gérance : **Fanny Winterstein**, 237 Route de Dabo, 57820 Garrebou, France. Cession soumise au préalable à agrément. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Metz.

### - 409785100 - AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ENNERY du 10/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS  
Dénomination : **YUMITY Mundo**  
Siège : 6, rue de l'Abbé Mariotte, 57365 ENNERY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 5.000 €

Objet : restauration rapide sur place et à emporter, vente de boissons

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société **HOLDING S2B** au capital de 10.000 € siégeant 6 rue de l'Abbé Mariotte 57365 ENNERY, immatriculée au RCS sous le numéro 982 855 322 RCS METZ, représentée par M. Cédric BIGNET. La Société sera immatriculée au RCS de METZ.

- 412459600 -



**20, Rue du Marquis de Chamborand**  
**57200 SARREGUEMINES**  
Tél. : 03 87 95 88 60  
Fax. : 03 87 95 18 19

**SCM GUSTIN & STEINER**  
**Société civile de moyens**  
**au capital de 8.000 euros**  
**Siège social : 32 rue Pasteur**  
**57410 ROHRBACH LES BITCHE**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rohrbach-lès-Bitche du 2 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : **SCM GUSTIN & STEINER**  
Siège social : 32 rue Pasteur, 57410 ROHRBACH LES BITCHE

Objet social :  
- La mise en commun de tous les moyens utiles à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance professionnelle de chaque associé, sans que la société puisse elle-même exercer leur profession - et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social, et n'altérant pas son caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 8.000 euros, constitué au moyen d'apports en nature (mobilier, matériels informatique et bureau, matériels professionnels, appareils de musculation et de rééducation, matériel de massage, accessoires, électroménagers) estimés à 8.000 euros.

Gérance :  
**Clara GUSTIN**, demeurant 20 rue des Roses 57412 SCHMITTVILLER.

**Charline STEINER** demeurant 59 rue de Bitche 57415 MONTBRONN.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis pour les cessions aux tiers à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SARREGUEMINES.

Pour avis,  
la Gérance

- 411859600 -



**CABINET ERBRECI-MULLER**  
Experts-comptables  
32, rue du vieux Bourg  
57970 YUTZ  
Tél. 03 82 53 83 58

**ALEX MULTI LAVAGES**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**au capital de 4 000.00 €**  
**Siège social : 88, route de Sierck**  
**57480 RETTEL**  
**RCS THIONVILLE en cours**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature prié-vée à RETTEL (57480), le 10 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **ALEX MULTI LAVAGES**.

Siège social : 88, route de Sierck à RETTEL (57480).

Objet social : L'exploitation d'une laverie automatique en libre-service, la vente de produits et accessoires de nettoyage et plus généralement, toutes activités annexes se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ; L'exploitation d'une station de lavage canin, centre de toilettage canin en libre-service et toutes activités connexes et/ou complémentaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de THIONVILLE.

Capital social : 4.000 euros.

Gérance : Monsieur **Alexis FILET**, demeurant au 45, rue Saint Nicolas à RETTEL (57480).

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de THIONVILLE.

Pour avis, la Gérance  
Monsieur Alexis FILET

- 412127900 -



**Yolande MAMONE**  
**Vanessa MOURER**  
11 rue Châtilion  
57000 Metz  
Tél. 03 87 36 16 05

### CONSTITUTION DE SOCIETE

Par acte de Me MOURER du 24 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PLUTUS**  
Forme : société civile immobilière.  
Siège social : LESSY (57160) 15 chemin des Nouillons.

Objet : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires, exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, la mise à disposition des biens de la société au profit d'un associé et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Capital : 1.000,00 €.

Co-Gérants : Monsieur **Léo BOURDIGNON**, demeurant à MOULINS-LES-METZ (57160), 5bis route de Jouy, et Monsieur **Gregory CACCIATORE**, demeurant à LESSY (57160) 15 chemin des Nouillons.

Agrément : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS de METZ.  
Pour insertion,  
le Notaire

- 411270900 -

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23 avril 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

#### YACO NICO

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : 3 rue des Vignes 57920 METZERESCHE

Capital : 100 €

Gérance : - M. Nicolas COTORNINI demeurant 3 rue des Vignes 57920 METZERESCHE

- M. Yann HUMBERT demeurant 5 rue Emile Reiland 57140 WOIPPY

Agrément des cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé qu'après l'agrément de la collectivité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Thionville.

Pour avis.

- 411972300 -



CABINET ERBRECHI-MULLER  
Experts-comptables  
32, rue du vieux Bourg  
57970 LUTZ  
TEL. 03 82 53 83 58

**INSTITUT BY SANDRA**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 5.000,00 euros  
Siège social : 4, Zone Artisanale  
57920 HOMBURG-BUDANGE  
R.C.S. THIONVILLE en cours

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 avril 2024 à HOMBURG-BUDANGE (57920), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à Actionnaire Unique.

Dénomination :

#### INSTITUT BY SANDRA

Siège : 4, Zone Artisanale à HOMBURG-BUDANGE (57920).

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 5.000 euros.

Objet : L'activité d'institut de beauté et soins esthétiques, notamment toutes activités de soins du visage, soins du corps, soins des ongles, manucures, pédicures, épilations, maquillage, bronzage, solarium, soins amincissants, modelages, ainsi que la vente de produits de beauté et cosmétiques, articles de parfumerie, petites maroquinerie, bijoux fantaisies et autres accessoires, et d'une manière générale toutes activités ou prestations similaires, annexes ou connexes s'y rapportant.

Exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions, y compris les cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Présidente : Madame Sandra FELIZARDO, demeurant 22B, rue des Tilleuls à CHERMERY-LES-DEUX (57320).

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THIONVILLE (57100).

Pour avis, la Présidente

Madame Sandra FELIZARDO

- 412090200 -



**UR HOLDING**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
7 ter rue Robert Schuman  
57855 ST PRIVAT LA MONTAGNE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT PRIVAT LA MONTAGNE du 29/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **UR HOLDING**

Siège : 7 ter rue Robert Schuman 57855 ST PRIVAT LA MONTAGNE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €.

Objet social : La propriété, la gestion, l'acquisition et la détention de tous titres de sociétés.

Président : Monsieur Ugo REATO, demeurant 13 rue du Grand Cerf 57000 METZ.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives.

Agrément : Les transmissions par décès sont soumises à l'agrément de Monsieur Laurent REATO tant qu'il est associé de la société REATO. Les actions transmises sont libres.

La Société sera immatriculée au RCS de METZ.

POUR AVIS,  
le Président

**Votre service  
d'annonces légales :  
03 88 21 59 79  
annonces-legales@  
affiches-moniteur.com**

- 412090300 -

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30/04/2024, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **Renaissance Coaching**

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

CAPITAL SOCIAL : 10.000 euros correspondant à 1.000 actions de numéraire entièrement libérées

SIEGE SOCIAL : 4 Rue de France à 57320 BOUZONVILLE

OBJET SOCIAL : L'activité de Prestation de services de conseil en stratégie d'entreprise, de coaching, de formation, d'accompagnement au développement personnel et professionnel, toutes opérations financières, industrielles et commerciales se rapportant à l'objet social. Toutes opérations quelconques, y compris de conseils, contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

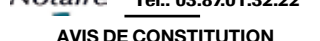
PRÉSIDENT : Monsieur Frédéric SEILER demeurant 4 Rue de France à 57320 BOUZONVILLE

IMMATRICULATION : au RCS de Thionville

Pour avis

- 412477300 -

**Bénédicte VIGNERON**  
22 rue des Marronniers  
57590 DELME  
Tél.: 03.87.01.32.22



### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte VIGNERON, Notaire titulaire d'un Office Notarial à DELME, 22, rue des Marronniers, le 30 avril 2024 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE L'ENCLOS**

Siège social : 26 rue du Moulin 57590 MALAUCOURT SUR SEILLE.

Capital social : 197.700,00 €.

Objet social : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, l'aliénation à titre onéreux de biens et droits immobiliers à destination agricole.

Durée : 99 ans.

Cession des parts : Toute cession à titre onéreux faite à une personne autre qu'un associé ou son conjoint, ne peut avoir lieu, qu'avec l'agrément des associés.

Gérance : M. Maurice JACQUEMIN et son épouse Mme Madeleine née NICOLAS demeurant au 26 rue du Moulin 57590 MALAUCOURT SUR SEILLE (Moselle).

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de METZ.

Pour avis,  
le Notaire

## MODIFICATIONS

- 410096400 -

**SCI ANGEST** au capital : 190.000 €. RUE DU CANAL, 57700 HAYANGE. RCS:484 764 691 de THIONVILLE. Le 11/04/2024 Les associés décident du Transfert du siège social au 28 Rue des Tulipes 57100 Thionville ; le capital devient: 240.000 €; Modification au RCS de THIONVILLE

- 409745600 -

**SCI ANGEST**  
SCI au capital : 240.000 €. RUE DU CANAL 57700 HAYANGE  
RCS:484 764 691 de THIONVILLE

Le 31/08/2013 Les associés décident Transfert du siège social au 28 Rue des Tulipes 57100 Thionville ;

- le capital devient : 240.000 €;

Modification au RCS de THIONVILLE

- 411933300 -



**VEFILL MONTAGE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 €  
Siège social : 6 rue Bellevue  
57660 LEVILLER  
883 233 579 RCS SARREGUEMINES

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS,  
la Présidente

- 412089900 -

Aux termes des DUA du 26.04.2024 de la société **Novo System**, SAS au capital de 50.000 € sise 950 rue du Blois d'Orly - 57685 Augny, immatriculée 907 790 794 RCS Metz, il a été décidé de nommer en qualité de Président de la Société à compter du 26 avril 2024 et pour une durée indéterminée, la société **A.L.M Holding**, SARL à associé unique au capital de 5.000 €, sise 18 rue Bellevue - 57950 Montigny-Lès-Metz (982 395 519 RCS Metz), en remplacement de la société Solodiss, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Metz

- 410132000 -

**SCM DES DOCTEURS GODFRIN, GROSS, JACQUES ET KUNTZ**  
SCM au capital de 4 € ramené à 3€  
Siège social :  
13B rue Marechal Foch  
57710 AUMETZ  
828 831 297 RCS THIONVILLE

### AVIS DE PUBLICITÉ

L'AGE du 28/03/2024 a décidé à effet du 01/04/2024 : 1) la réduction du capital social de 4 € à 3 € par rachat et annulation de 1 part sociale en vue de l'attribution de numéraire à un associé, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à : 4 €. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 3€; 2) le changement de dénomination sociale comme suit : **SCM DES DOCTEURS GODFRIN, JACQUES ET KUNTZ**.

Les articles 2, 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Modification sera faite au GTJ de THIONVILLE.

- 411955100 -

**SARL VENTURIN**  
SARL au capital social de 50.000 euros  
Siège social : 1 rue Château Jeannot 57100 THIONVILLE  
518 371 455 RCS Thionville

### TRANSFORMATION EN SAS ET MODIFICATIONS DIVERSES

Le 29 avril 2024, l'assemblée générale a décidé :

- de transformer la société en SAS.

En conséquences :

a) Il a été mis fins aux fonctions de Gérant de M. SYLVAIN VENTURIN

b) a été nommé président de la société : M. Sylvain VENTURIN demeurant à NANCY (54000) 94 avenue Boufflers

- de remplacer à compter du 29 avril 2024 la dénomination sociale "SARL VENTURIN" par "SASU VENTURIN" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

- de supprimer le nom commercial "PHARMACIE BEL'AIR"

- d'étendre l'objet social aux activités immobilières et de conseils, de supprimer l'activité d'exploitation d'officine de pharmacie et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du 1 rue Château Jeannot, 57100 THIONVILLE au Bâtiment A, 23A route de Verdun, 57180 TERVILLE à compter du 29 avril 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

- 412060700 -

**L'AQUARIUM**  
SARL à associé unique  
au capital de 3.750 €  
Siège : 2 route Nationale  
57270 RICHEMONT  
751 342 411 RCS THIONVILLE

Par décision de l'associé unique du 30/04/2024, il a été décidé à compter du 01/05/2024 de :

- transférer le siège social au 6 place de la Fontaine 57420 CUVRY.

Gérance : MARCHAL Julien, 6 place de la Fontaine 57420 CUVRY.

Radiation au RCS THIONVILLE et ré-immatriculation au RCS METZ.

- 412232200 -

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant assemblée générale tenue le 25 avril 2024, les associés de la société **SCI DU CHIEN JAUNE**, société civile immobilière, au capital de 1.000,00 €, siège social à MONTIGNY-LES-METZ (57950), SIREN 824 991 731 RCS Metz, ont décidé de :

transférer le siège social à LACANAU (33680), 18 Résidence Les Présidents.

Gérante : Madame Cathy FOLMER, demeurant à LACANAU (33680), 18 Résidence Les Présidents.

La société qui était immatriculée au RCS de METZ fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
la Gérance

- 412089800 -

Aux termes des DAU du 26.04.2024 de la société S.A.S.U. **Mobelterville, SAS** à associé unique au capital de 50.000 € sise 2 rue Parc Activités Autoroute - 57180 Terville, immatriculée 892 290 396 RCS Thionville, il a été décidé de nommer en qualité de Président de la Société à compter du 26 avril 2024 et pour une durée indéterminée, la société **TL Invest, SARL** de droit luxembourgeois au capital de 12.000 €, sise 202, Z.I. Wolser A - 3225 Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée B267259 au RCS du Luxembourg, en remplacement de la société Solodiss, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Thionville

- 412171300 -

 **OFFICE DES MOSAIQUES**  
11 Place Saint Martin  
57000 METZ  
Tél. 03 87 74 53 53

**SCI CLEMATIM**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
57 rue de l'Entente  
57400 SARREBOURG  
794 727 628 RCS Metz

Aux termes d'un procès-verbal en date du 11 septembre 2023, contenant les décisions extraordinaires prises par les associés, il a été décidé de :

- Ne pas remplacer Mme Christine AYASSE de son poste de co-gérante, suite à son décès intervenu le 19 janvier 2022.

- **Transférer le siège à PARIS (75020) 26 rue des Envierges**, avec effet à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le n° 794 727 628 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Mention sera faite au RCS de METZ.  
Pour avis,  
le Notaire

- 412336400 -

**HOFFMANN AUTOMOBILES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 €  
Siège social : 84 avenue St Rémy  
57600 FORBACH  
978 629 335 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une décision en date du 02 novembre 2023, l'associé unique a décidé :

- d'**étendre l'objet social** aux activités de l'achat et la vente de véhicules automobiles légers neufs et/ou d'occasion ainsi que le conseil en gestion de parcs et flottes de véhicules légers et lourds ; la négoce, l'importation et l'exportation, la vente en gros de pièces détachées, de fournitures, de produits et accessoires automobiles, ainsi que de matériels et équipement destinés à tous véhicules et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS,  
le Président

- 412420700 -

 **AM** ASSOCIÉE SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
20, Rue du Marquis de Chamborand  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 03 87 95 88 60  
Fax. : 03 87 95 18 19

**GRANGES POWDER METALLURGY**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 7.500.000 €  
Siège social :  
Zone Europort  
57500 SAINT AVOLD  
413 385 261 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une décision en date du 9 avril 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société et a constaté la reconstitution des capitaux propres de la Société.

POUR AVIS,  
le Président

- 412336500 -

**HOFFMANN AUTOMOBILES**  
Société par actions simplifiée  
en cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 euros  
Siège social : 84 AVENUE ST REMY  
57600 FORBACH  
978 629 335 RCS SARREGUEMINES

Par décision du 02 avril 2024, l'associé unique a décidé la **transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Monsieur Julien HOFFMANN, demeurant 9 impasse de la Chapelle, 57890 PORCELETTE, Président et associé unique.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Julien HOFFMANN, Gérant et associé unique.  
POUR AVIS

- 412337100 -

 **CABINET EBERICH-MULLER**  
Experts-comptables  
32, rue du vieux Bourg  
57970 VUTZ  
Tél. 03 82 53 83 58

**SCI WEBER**  
Société Civile Immobilière  
au capital de 365,88 €  
Siège social :  
26, rue de la Tour de l'Horloge  
57480 SIERCK LES BAINS  
398 364 240 RCS Thionville

**MODIFICATION PORTANT SUR  
LES DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉ**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître NEY, Notaire à SIERCK LES BAINS (57480), en date du 9 août 2023, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Georges WEBER intervenu le 10 janvier 2022 et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur **Éric WEBER**, demeurant 1 Chemin Arnold VI à SIERCK LES BAINS (57480), pour une durée illimitée et rétroactivement à compter du 10 janvier 2022.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Georges WEBER a été remplacé par celui de Monsieur Éric WEBER.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de THIONVILLE.

Pour avis, la Gérance  
Monsieur Éric WEBER

- 412437300 -

 **COGEP**  
**CHALET MONT-LAC**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 500.000 €  
Siège social : 23 rue de la Forêt  
57340 EINCHEVILLE  
921 237 558 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2023, l'associée unique :

- a décidé d'**étendre l'objet social** aux activités d'installation et de réparation de pompes à chaleur et de climatiseurs, ainsi que la vente de matériel ou d'équipement et de toute fourniture ou prestation s'y rattachant directement ou indirectement et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- a nommé Philippe STREIFF, demeurant 23, rue de la Forêt, 57340 EINCHEVILLE en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS,  
la Présidente

- 412293400 -

**SUNNAH TAHARA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 200 euros  
porté à 100 euros  
Siège social :  
24-26 boulevard de Lorraine  
57500 SAINT-AVOLD  
911 500 866 RCS Sarreguemines

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 mars 2024 a décidé de **réduire le capital social** de 100 euros pour le ramener de 200 euros à 100 euros par voie de rachat et d'annulation de 100 actions.

Le Président a constaté en date du 30 avril 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social s'élève à la somme de deux cents euros (200 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social s'élève à la somme de cent euros (100 euros).

POUR AVIS,  
le Président

- 412336700 -

**CABINET DE RADIOLOGIE  
DES DOCTEURS  
ETZEL ET CRISTESCU**  
Société d'exercice libéral  
à responsabilité limitée  
au capital de 9.000 euros  
Siège social :  
1 place de la République  
57100 THIONVILLE  
522 070 135 RCS Thionville

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a décidé de **remplacer** à compter du même jour la **dénomination sociale** "CABINET DE RADIOLOGIE DES DOCTEURS ETZEL ET CRISTESCU" par "CABINET DE RADIOLOGIE THIONVILLE - DOCTEUR ADRIAN CRISTESCU" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis,  
la Gérance

- 412334100 -

 **COGEP**  
**LVMCT SERVICES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 €  
Siège social : 27 rue de la Mairie  
57490 L'HOPITAL  
842 238 768 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une décision de l'Associé unique en date du 15 décembre 2023, l'associé unique a décidé d'**étendre l'objet social** la société LVMCT SERVICES aux activités suivantes :

- la prise de participation en toute propriété, usufruit ou nue-propriété dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité et plus généralement l'activité de holding,

- la propriété, la gestion, l'administration de titres, valeurs mobilières et droits sociaux ainsi que tous biens et droits immobiliers,

- l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion;

- la gestion et l'administration de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale,

- la fourniture de prestation de toute nature aux personnes morales dont elle détiendrait une participation directe ou par l'intermédiaire de sociétés interposées, que cette détention soit en propriété, en usufruit, nue-propriété ou encore qu'elle résulte simplement d'un droit personnel.

L'associé unique a décidé de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
POUR AVIS,  
le Président

- 412336800 -

 **COGEP**  
**PRT PARTICIPATIONS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 euros  
Siège social : 66 rue Aitmayer  
57500 SAINT-AVOLD  
514 551 456 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2022, il résulte que les mandats de Monsieur Guy BRUN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société MOSELLANE D'AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS,  
le Président

- 412420400 -

 **FIDUCIAL  
SOFIRAL**

**Société d'Avocats**  
2 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
**Ambulances Taxis JACKY et Cie**  
Société transformée  
en société par actions simplifiée  
au capital de 580.000 euros  
Siège social :  
58 chemin de l'Abattoir  
57260 DIEUZE  
372 801 498 RCS Metz

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 5 avril 2024, l'associée unique a décidé la **transformation de la Société en société par actions simplifiée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

L'**objet social a été modifié** par l'adjonction des activités suivantes :

- toutes opérations concernant l'agence de voyages, toutes opérations directes ou indirectes concernant le tourisme et les vacances, toutes opérations de réservations, d'organisation de voyages privés ou professionnels et toutes activités annexes.

- toutes prestations administratives, d'assistances et de sous-traitances administratives et commerciales.

La **durée de la société est prorogée** d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, soit jusqu'au 4 juillet 2131.

Le capital social reste fixé à la somme de 580.000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés et aux conjoints et héritiers en ligne directe, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Régis BENTZ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un Président :

La société **HOLDING BENTZ**, société à responsabilité limitée, au capital social de 10.000,00 €, ayant son siège social 14 rue de l'Europe à 57370 PHALSBOURG, immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 823 885 603.

Mention sera fait au RCS de METZ.

- 412439700 -



Société d'Avocats  
2 rue du Parc

67205 OBERHAUSBERGEN

**TRANSPORTS REMY BENTZ**  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée

Au capital de 250.000 euros

Siège social :

Zone industrielle Maisons Rouges  
3 rue de l'Europe  
57370 PHALSBURG  
348 364 373 RCS Metz

#### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 5 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la **transformation de la Société en société par actions simplifiée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

L'objet social de la société a été étendu par l'adjonction des activités suivantes :

- toutes opérations concernant l'agence de voyages, toutes opérations directes ou indirectes concernant le tourisme et les vacances, toutes opérations de réservations, d'organisation de voyages privés ou professionnels et toutes activités annexes.

- toutes prestations administratives, d'assistances et de sous-traitances administratives et commerciales.

Le capital social reste fixé à la somme de 250.000 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés et descendants, doit être autorisée par la collectivité des associés.

Madame CARINE BENTZ, Gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par une Présidente :

La société **HOLDING BENTZ**, Société à responsabilité limitée,

Au capital social de 10.000,00 €,

Ayant son siège social 14 rue de l'Europe à 57370 PHALSBURG,

Immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 823 885 603.

Mention sera fait au RCS de METZ.

- 412491500 -

**SARL PHENIXALL FIVE**  
S.A.R.L. au capital de 10.000 euros  
Siège social : 54 rue de la Mine  
57330 VOLMERANGE-LES-MINES  
537 745 275 RCS Thionville

#### CHANGEMENT DE CO-GERANT

Aux termes d'une délibération mixte en date du 10 avril 2024, la collectivité des associés a nommé Monsieur **BALL Richard**, demeurant 30 avenue Dr Gaasch à L-4818 RODANGE (Luxembourg), co-gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 10 avril 2024 en remplacement de Monsieur BALL Hervé, co-gérant démissionnaire.

La Gérance

- 412509900 -

Aux termes des DUA du 28.03.2024 de la société **PR PERFORMANCE**, SASU au capital de 5.000 €, sise 8 route du Haras 57430 SARRALBE, immatriculée 794 630 608 RCS Sarreguemines, il a été décidé la **transformation de la société en SARL** avec effet au 28.03.2024.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Dénomination  
ANCIENNE MENTION : PR PERFORMANCE  
NOUVELLE MENTION : PR INFINITY

Objet  
ANCIENNE MENTION : l'entretien et la réparation de tout type de véhicule, notamment de véhicules automobiles, de motos, de quads et de kartings ; l'activité de self-garage ; l'activité et la vente de véhicules d'occasion ; revendeur pièces autos ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

NOUVELLE MENTION : le conseil pour les affaires et la gestion, le courtage d'affaire ; la prise de participations dans toutes sociétés et groupements ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

NOUVELLE MENTION : le conseil pour les affaires et la gestion, le courtage d'affaire ; la prise de participations dans toutes sociétés et groupements ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social  
ANCIENNE MENTION : 8 route du Haras 57430 SARRALBE

NOUVELLE MENTION : 16 rue de Rocquigny 80360 MESNIL EN ARROUAISE

Capital

ANCIENNE MENTION : 5.000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune

NOUVELLE MENTION : 5.000 € divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune

Forme

ANCIENNE MENTION : SASU

NOUVELLE MENTION : SARL

Date d'ouverture et de clôture de l'exercice social

ANCIENNE MENTION : du 1er décembre au 30 novembre

NOUVELLE MENTION : du 1er janvier au 31 décembre

Administration

ANCIENNE MENTION : Président : M. Raphaël PERL demeurant 8 route du Haras 57430 Sarralbe

NOUVELLE MENTION : Gérant : M. Raphaël PERL demeurant 7b rue Henri Hiegel 57430 Sarralbe

Mention sera faite au RCS d'Amiens et de Sarreguemines.

Pour avis

## CONVOICATIONS

- 412606600 -

**SOCIÉTÉ DE GARANTIE MUTUELLE DES MÉTIERS D'ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**  
**SOCAMA ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**  
Siège social : 3, rue François de Curel, 57000 METZ  
RCS Metz n° 369 800 347

#### AVIS DE CONVOCACTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Mesdames et Messieurs les Sociétaires de la société de Garantie Mutuelle Artisanale d'Alsace Lorraine Champagne « SOCAMA ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE », société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du Titre Ier du Livre V code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux sociétés de financement, affiliée à BPCE et agréée collectivement en qualité de société de financement, dont le siège social est 3, rue François de Curel - 57000 METZ, sont informés qu'ils sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte sur troisième convocation, le jeudi 23 mai 2024 à 11h00**, au siège de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne, 3, rue François de Curel - 57000 METZ.

A effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Présentation du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus de gestion aux administrateurs,
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et affectation du résultat,
- Présentation du Rapport spécial du Commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées,
- Ratification de la radiation des sociétaires pour perte de l'engagement coopératif,
- Etat du capital au 31 décembre 2023,
- Détermination du montant maximum des engagements,
- Approbation du remboursement des contributions au fonds de garantie des sociétaires libérés de leur responsabilité.

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Modification des statuts de la SOCAMA ALC
- Pouvoirs en vue des formalités.

Un document unique de vote par correspondance ou par procuration pourra être adressé, le cas échéant par voie électronique, à tout sociétaire qui en fera la demande par écrit à la société six jours avant la date de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires complétés et signés parvenus au siège trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout sociétaire peut poser par écrit des questions auxquelles le Conseil d'Administration répondra en cours d'assemblée. Ces questions sont à envoyer au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du Président du Conseil d'Administration, au plus tard le 4ème jour ouvré précédant la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 412611900 -

**SOPROLIB ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**  
Société coopérative de Caution Mutuelle à capital variable  
Siège social : 3, rue François de Curel, 57000 METZ  
Immatriculée sous le n° 321 748 600 au RCS de METZ

#### AVIS DE CONVOCACTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Mesdames et Messieurs les sociétaires de la Société de Caution Mutuelle « SOPROLIB ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE », Société Coopérative de Caution Mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre Ier du Livre V du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit, affiliée à BPCE et agréée collectivement en qualité de société de financement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, dont le siège social est 3, rue François de Curel - 57000 METZ, sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte sur troisième convocation, le mercredi 22 mai 2024 à 11h00**, au siège de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne, 3, rue François de Curel - 57000 METZ.

A effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Présentation du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus de gestion aux administrateurs,
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et affectation du résultat,
- Présentation du Rapport spécial du Commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées,
- Ratification de la radiation des sociétaires pour perte de l'engagement coopératif,
- Etat du capital au 31 décembre 2023,
- Détermination du montant maximum des engagements,
- Approbation du remboursement des contributions au fonds de garantie des sociétaires libérés de leur responsabilité.

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Modification des statuts de la SOPROLIB ALC
- Pouvoirs en vue des formalités.

Un document unique de vote par correspondance ou par procuration pourra être adressé, le cas échéant par voie électronique, à tout sociétaire qui en fera la demande par écrit à la société six jours avant la date de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires complétés et signés parvenus au siège trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout sociétaire peut poser par écrit des questions auxquelles le Conseil d'Administration répondra en cours d'assemblée. Ces questions sont à envoyer au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du Président du Conseil d'Administration, au plus tard le 4ème jour ouvré précédant la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



- 411972100 -  
**Fédération Alsace Lorraine**  
Champagne des ACEF dite  
dite F.A.L.C.A.  
(Association régie par la loi locale  
du 19 avril 1908  
et par le code civil local)  
Siège social :  
3, rue François de Curel  
57000 METZ

#### AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les membres de La Fédération Alsace Lorraine Champagne des ACEF dite "FALCA" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour :

**le jeudi 30 mai 2024 à 11h00**  
**au Restaurant Le Romarin**  
**18 rue des Augustins 57000 METZ**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du compte-rendu de l'AGO FALCA du 23 mai 2023,
- rapport d'activités 2023 du Président,
- approbation du rapport d'activité 2023,
- rapport financier 2023 du Trésorier,
- rapport du Commissaire aux comptes,
- approbation des comptes 2023,
- affectation du résultat 2023,
- budget prévisionnel 2024 et points divers.

Le Conseil d'Administration

## DISSOLUTIONS ET CLÔTURES DE DISSOLUTIONS

- 412024500 -  
**J.C GENG**  
**SASU au capital de 1.000 €**  
Siège : 5 rue Françoise Giroud  
57280 MAIZIERES LES METZ  
902401454 RCS METZ

Par décision du président du 27/04/2024, il a été décidé la **dissolution** anticipée de la société, nommé liquidateur M. GENG Jean Claude 5 rue Françoise Giroud 57280 MAIZIERES LES METZ, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS METZ.

- 412232300 -  
**O CADRE 3**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**en liquidation**  
Au capital de 5.000 €  
Siège : 34 rue Nationale  
57800 BETTING  
Siège de liquidation :  
34 route Nationale  
57800 BETTING  
537 658 007 RCS Sarreguemines

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2024 a décidé la **dissolution** anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques SIUROLLES, demeurant 34 route Nationale 57800 BETTING, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 route Nationale, 57800 BETTING. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SARREGUEMINES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
le Liquidateur

- 412232400 -  
**BROLEX**  
**Société civile immobilière**  
Au capital de 100 euros  
Siège social :  
57050 LE BAN-SAINT-MARTIN  
13 avenue du Général de Gaulle  
889 946 190 RCS Metz

#### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2024 a décidé la **dissolution** anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame BRONDY Béatrice demeurant 91 Boulevard Saint Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 91 Boulevard Saint Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de METZ, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
le Liquidateur



- 412232500 -  
**LINA.MA**  
**Société civile en liquidation**  
Au capital de 100 euros  
Siège social :  
4 avenue Victor Hugo  
57450 FAREBERSVILLER  
Siège de liquidation :  
10 avenue Victor Hugo  
57450 FAREBERSVILLER  
802 601 583 RCS Sarreguemines

#### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2024 a décidé la **dissolution** anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur MAAMERI Mohamed, demeurant 10 avenue Victor Hugo 57450 FAREBERSVILLER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 avenue Victor Hugo 57450 FAREBERSVILLER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SARREGUEMINES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
le Liquidateur

- 412420500 -  
**VALENTINO**  
**SAS au capital de 10.000 €**  
Siège social : 28B rue des Roses  
57590 LANEUVEVILLE EN SAULNOIS  
507 857 043 RCS Metz

Le 30 avril 2024 l'associée unique a **dissous** amiablement la société, nommé liquidateur Madame Sabine TUSCH demeurant 131 route de Morhange 57340 BERMERING, fixé le siège de la liquidation où la correspondance devra être adressée au siège social le tout à compter de ce jour.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Judiciaire de METZ en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

POUR AVIS,  
la Présidente

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

- 412361800 -  
**Benoit HARTENSTEIN**  
73 Grand'Rue  
57940 Metzervisse  
Tél. 03 82 56 80 90

#### AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL MISE EN COMMUNAUTE

Les époux **Jean-Marie Philippe SCHIEL** et **Elisabeth BOMKE**, demeurant ensemble à TERVILLE (57180) mariés à la mairie de THIONVILLE (57100) le 30 août 1974 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Paul KOCH, Notaire à METZERVISSE (57940), le 6 août 1974 ont adopté pour l'avenir le régime de la **communauté universelle**, suivant acte reçu par Me Laurent BATT Notaire en l'office de METZERVISSE (57), 73 Grand Rue, le 30 avril 2024, où domicile est élu pour les oppositions, s'il y a lieu dans les trois mois de la présente publication.

Le présent avis est porté à la connaissance des créanciers éventuels en vertu de l'art. 1397 du code civil.

Laurent BATT,  
Notaire

- 412459400 -  
**Bénédicte VIGNERON**  
22 rue des Marronniers  
57590 DELME  
Tél.: 03.87.01.32.22

#### INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte VIGNERON, Notaire titulaire d'un Office Notarial à DELME, 22, rue des Marronniers, CRPCEN 57015, le 30 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE** entre :

Monsieur **Laurent Raymond Paul LEHNERT**, invalide, et Madame **Sylvia DUMOUCHEL**, auxiliaire de puériculture, demeurant ensemble à BAUDRECOURT (57580) 20 A rue de la Gare.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 2 mai 1976,

Madame est née à ESSEY-LES-NANCY (54270) le 13 septembre 1977.

Mariés à la mairie de JUVELIZE (57630) le 7 juillet 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
le Notaire

- 412293300 -  
**Sandy TABBONE**  
**Carole BICHLER**  
23, rue des Alliés  
57410 ROHRBACH  
LES BITCHE  
Tél. 03 87 09 70 20



#### AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Carole BICHLER, Notaire à ROHRBACH LES BITCHE, le 17 avril 2024

M. **Christian GOTTWALLES**, et Mme **Catherine GUYOT**, demeurant à ETTING (57412), 6, rue de la Carrière.

Nés, savoir : Monsieur à SARRE UNION (67260), le 30 janvier 1962 et Madame à Sainte MENEHOULD (51800), le 15 juillet 1969.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduites aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Sainte MENEHOULD (51800), le 13 juillet 1996 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la **communauté de biens réduite aux acquêts** avec apport à ladite communauté du bien sis à ETTING (57412), 6 rue de la Carrière.

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du Notaire rédacteur de l'acte dans un délai de trois mois, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour insertion,  
Me BICHLER



- 412361500 -  
**Dominique THOMAS**  
**Michaël JACOB**  
5 Entrée Serpenoise  
Centre Saint-Jacques  
57000 Metz  
Tél. 03 87 75 04 71

#### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Dominique THOMAS, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Dominique THOMAS et Michaël JACOB, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial sis à METZ (Moselle), 5 Entrée Serpenoise, CRPCEN 57008, le 30 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **communauté universelle** entre :

Monsieur **Joël POLITI** et Madame **Chantal Yolande MOUGIN**, demeurant ensemble à METZ (57000), 45 rue Emile Obelliane.

Monsieur est né à OTTANGE (57840) le 7 octobre 1952,

Madame est née à METZ (57000) le 8 mars 1953.

Mariés à la mairie de MONTIGNY-LES-METZ (57950) le 5 juillet 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
le Notaire



- 412336900 -  
**Olivier LAURENT**  
**Natacha PETIT**  
 18 avenue du  
**Général de Gaulle**  
**57570 CATTENOM**  
**Tél. 03 82 59 44 66**

**INSERTION - CHANGEMENT DE  
 REGIME MATRIMONIAL**

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

M. **Thierry** Léon René **BOUILLE**, et Mme **Victoria** Maria-Christine **BOUHERET**, demeurant ensemble à METZ (57000) 43 impasse de la Charmine.

M. est né à THIONVILLE (57100) le 04/05/1987,  
 Mme est née à HAYANGE (57700) le 28/11/1990.

Mariés à la mairie de THIONVILLE (57100) le 14/09/2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Modification opérée : adoption du régime de la **SEPARATION DE BIENS**.

Notaire rédacteur de l'acte : Me Olivier **LAURENT**, Notaire associé à **CATTENOM** (Moselle), 18 av. du Général de Gaulle.

Date de l'acte : 30/04/2024.

Les oppositions éventuelles doivent être faites dans les formes prescrites par l'article 1300-1 du NCPD dans un délai de trois mois à compter de cette publication, auprès du Notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour insertion,  
 le Notaire



- 412477700 -  
**Coralie HERTZ**  
 17 rue du Maréchal Joffre  
**57700 HAYANGE**  
**Tél. 03 82 84 06 23**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Coralie HERTZ, Notaire à HAYANGE (57700), 17 rue Maréchal Joffre, le 08 décembre 2023 :

Monsieur **Serge** NEUBERT, retraité et Madame **Michèle** FINANCE, retraitée demeurant ensemble à FAMECK (57290), 19 Grand Ruelle.

Mariés initialement sous le régime légal français de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à FAMECK (57290), le 20 juin 1980.

Ont procédé à un **aménagement de leur régime matrimonial** contenant apport à la communauté d'un bien immobilier sis à FAMECK (Moselle), 19 Grand Ruelle.

Ledit aménagement de régime matrimonial contient également une clause de préciput, ainsi qu'une clause d'attribution de la communauté au décès au profit du conjoint survivant à concurrence de d'une moitié en propriété et d'une moitié en usufruit.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites dans les trois mois de cette publication, par lettre recommandée avec accusé de réception ou exploit d'huissier en l'Office Notarial de HAYANGE (57700), 17 rue du Maréchal Joffre.

**REDRESSEMENTS  
 ET LIQUIDATIONS JUDICIAIRES**

- 412126400 -  
 Par jugement en date du 29/02/2024, le tribunal de commerce de Troyes a prononcé la liquidation judiciaire Sans poursuite d'activité au cours de la procédure de redressement judiciaire de :

**SAS HSR** (SAS) représenté par M. MONTAILLIER Stéphane - 87 rue Albert Bosch 579540 MONTIGNY LES METZ

inscrit au RCS de Metz n° 811 758 614,

et a désigné :

Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Maître Véronique THIEBAUT - 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

- 412123400 -  
 Par jugement en date du 02/04/2024, le tribunal de commerce de Troyes a prononcé la Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al.2 et R643-18 à l'encontre de :  
**F-TEK VENTES EST (SASU)** - rue de l'Armée Leclerc - 10140 Vendeuvre-sur-Barse  
 inscrit au RCS de Troyes n° 539 694 877

- 411854400 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 23/00859**  
**N° Portalis DBZJ-W-B7H-KNFB**

Jugement du 17 Avril 2024, prononçant la liquidation judiciaire de **S.A.S.U. EDA GROUP**

7 rue Maréchal Foch  
 57400 SARREBOURG.  
 Représentant légal : Joël MOULTIER.  
 Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Fabio COSTANTINI.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Salvatore NARDI, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024  
 Le Greffier

- 411862000 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00267**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KUPS**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S.U. THIMOSO**, dont le siège social est sis 6 Rue du Pont des Morts, 57000 METZ.

Représentant légal : Thierry GURY.  
 Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Bernard CHARRONT.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
 Le greffier

- 412181600 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
 CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
 D'ACTIF + IMPÉCUNIOSITÉ  
 PARTIELLE**

**REF: 20/39**

MINUTE N° : 24/199  
 JUGEMENT DU : 16/04/24  
 CONCERNANT :  
**SARLU HOME DESIGN  
 FERMETURES** sis 20, rue de Kerbach  
 57515 ALSTING

RCS DE SARREGUEMINES :  
 514 203 249  
 MANDATAIRE JUDICIAIRE :  
 Maître Bernard LOTT sis 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
 Sarreguemines, le 24 avril 2024  
 Le Greffier

- 411889700 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00222**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KTX4**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**E.U.R.L. LH OPTIK** sous le sigle LH et à l'enseigne NETLOOKS, dont le siège social est sis 11 rue Charles Abel, 57000 METZ.

Représentant légal : Lionel HEGER.  
 Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Bernard CHARRONT.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Christine GANGLOFF, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
 Le greffier

- 411892000 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00175**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KSSP**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**SAS ICE 57**, dont le siège social est sis 17 avenue Foch, 57000 METZ.  
 Représentant légal : Elida HYKAJ.

Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.  
 Juge-Commissaire : Bernard CHARRONT.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Salvatore NARDI, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
 Le greffier

- 412102200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
 CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
 D'ACTIF**

**REF: 21/17**

MINUTE N° : 24/200  
 JUGEMENT DU : 16/04/24  
 CONCERNANT :

**SELARL PHARMACIE DU CENTRE**  
 sis 2, rue Hirschauer 57500 SAINT-AVOLD

RCS DE SARREGUEMINES :  
 843 071 838  
 MANDATAIRE JUDICIAIRE : SAS KOCH & ASSOCIES 18 A rue Chamborand Boîte Postale 70519, 57205 SARREGUEMINES CEDEX.  
 Sarreguemines, le 25 avril 2024  
 Le Greffier

- 412141500 -  
 Nos réf : **SAS MINELLI**  
 RCS : 413 157 306

Jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 08/02/2024 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00803 désignant liquidateur SCP JP Louis & A.Lageat, Mandat Conduit Par Me JP Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille et Me Jean-Charles HIDOUX 64 Rue Montgrand 13006 MARSEILLE

- 411894600 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00190**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KS5U**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. ALTHANN**, dont le siège social est sis 9 Rue du Bourguignon, 57590 CRAINCOURT.

Représentant légal : Alma JUSUFOVIC EPOUSE LONGA.  
 Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Bernard CHARRONT.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SAS KOCH & ASSOCIES prise en la personne de Maître CAPPELLE 15 quai Félix Maréchal 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
 Le greffier

- 411905200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00220**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KTXU**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. ORGE ET HOUBLON SARREBOURG**, dont le siège social est sis 24 rue de la Bièvre, 57400 SARREBOURG.

Représentant légal : Thierry HUSSONG.  
 Cessation des paiements fixée au 01 Avril 2023.

Juge-Commissaire : Fabio COSTANTINI.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SAS KOCH & ASSOCIES prise en la personne de Maître CAPPELLE 15 quai Félix Maréchal 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
 Le greffier

- 411911800 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
 DE METZ**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00236**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KUA3**

jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la résolution du plan de redressement et ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de :

**SAS PROFIL A**  
 29 rue Taison  
 57000 METZ.

Représentant légal : Géraldine LA LOGGIA.  
 Cessation des paiements fixée au 31 Mars 2024.

Juge-Commissaire : Serge MOLINARO.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Christine GANGLOFF, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
 Le greffier

- 411899000 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

III N° RG 24/00191  
N° Portalis DBZJ-W-B7I-KS5W

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.R.L. SW CONCEPT**, dont le siège social est sis 2A Chemin sous les Vignes, 57220 MEGANGE.

Représentant légal : Jeremy SERRANO.

Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Fabio COSTANTINI.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Nadège LANZETTA, 6 place du Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
Le greffier

- 411903500 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

III N° RG 24/00219  
N° Portalis DBZJ-W-B7I-KTXP

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. L'ESTUDIO**, dont le siège social est sis 6 rue du Puymaigre, 57070 METZ.

Représentant légal : Jérôme AUBRY.  
Cessation des paiements fixée au 30 Septembre 2023.

Juge-Commissaire : Fabio COSTANTINI.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITTANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
Le greffier

- 411910800 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

III N° RG 23/00211  
N° Portalis DBZJ-W-B7H-KAJE

Par jugement en date du 17 Avril 2024, la chambre commerciale du Tribunal judiciaire de METZ a arrêté le plan de continuation de redressement judiciaire de

**S.A.S. CASA DEL GUSTO** sous le nom commercial CASA DEL GUSTO  
Rue Clémenceau 57360 AMNEVILLE.  
la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Salvatore NARDI, Eco park, 2 rue Jean Louis Etienne, 57140 NORROY LE VENEUR a été nommé commissaire à l'exécution du plan.

Metz, le 17 Avril 2024,  
le greffier

- 412134400 -

Jugement de clôture pour insuffisance d'actif rendu le 23/04/2024 par le Tribunal de Commerce de GRENOBLE à l'égard de :

La **SAS LOGO SILVER**  
815 096 458 RCS Grenoble N° de Gestion : 2017B00237

32 rue de Comboire ZAC DE COMBOIRE 38130 ECHIROLLES

Avec établissement secondaire exploité à :

RCS Metz  
Le Greffier

- 411906800 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

III N° RG 24/00280  
N° Portalis DBZJ-W-B7I-KUVN

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.R.L. AUTO-ECOLE DU SAULNOY**, dont le siège social est sis 10 place du Général de Gaulle, 57155 MARLY.

Représentant légal : Mylène FLORENTZ.

Cessation des paiements fixée au 18 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Christian ADAM.

Liquidateur à la liquidation judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITTANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
Le greffier

- 411918600 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

III N° RG 24/00259  
N° Portalis DBZJ-W-B7I-KUML

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 17 Avril 2024, a prononcé la résolution du plan de redressement et ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de :

**Salvatore PULICE** sous le nom commercial VILLA ROMA  
2 rue du Bois de Clouange  
Galerie des Thermes  
57360 AMNEVILLE-LES-THERMES.

Représentant légal : Salvatore PULICE.

Cessation des paiements fixée au 01 Juillet 2023.

Juge-Commissaire : Serge MOLINARO.

Mandataire judiciaire à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Salvatore NARDI, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 17 Avril 2024,  
Le greffier

- 412303200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

III N° RG 23/00777  
N° Portalis DBZJ-W-B7H-KLIZ

Jugement du 24 Avril 2024, prononçant la liquidation judiciaire de :  
**S.A.S.U. KARA 57**  
4 Rue des Nonnetiers 57070 METZ.  
Représentant légal : Resul ARIKAN.  
Cessation des paiements fixée au 25 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Françoise MUEL.  
Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Salvatore NARDI, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024  
Le Greffier

- 412081000 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS**

Mention Judiciaire 2024-2449  
En date du 12/03/2024  
SIREN : 338 234 891  
N° de Gestion : 1986B08496  
Raison sociale / Dénomination :  
**SODISTOUR**

Forme juridique : Société anonyme  
Adresse du siège social : 10 rue du faubourg Montmartre 75009 Paris

Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 12/03/2024 la liquidation judiciaire sous l'numéro P202302644, désigne liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris, Maintient M. Michel Teytu juge commissaire, maintient SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, SELARL P2G en la personne de Me Charles Gorins 48 rue La Fayette 75009 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire

Le soussigné Greffier du Tribunal de Commerce agissant d'office

- 412086100 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS**

Mention Judiciaire 2024-2448  
En date du 12/03/2024  
SIREN : 338 234 891  
N° de Gestion : 1986B08496  
Raison sociale / Dénomination :  
**SODISTOUR**

Forme juridique : Société anonyme  
Adresse du siège social : 10 rue du faubourg Montmartre 75009 Paris

Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 12/03/2024 arrête le plan de cession au profit de : sas mileade, Sas artes tourisme, Sarl cote vacances organisation, Association vacances tourisme loisirs leo lagrange, Sous le n° P202302644.

Le soussigné Greffier du Tribunal de Commerce agissant d'office

- 412121500 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE**

**ANNULE ET REMPLACE LE  
PRECEDENT ENVOI**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
LILLE-MÉTROPOLE**

Par jugement en date du 13/03/2024, le Tribunal de Commerce de Lille-Métropole a arrêté le PLAN DE CESSION à l'égard de :

**Sas DESMAZIERES** Noms Commerciaux : **MAGASINS DESMAZIERES - SERGE DESMAZIERES - DESMAZIERES SERVICES - GROUPE DESMAZIERES - DESMAZIERES IMPORT DIFFUSION**

40 route d'Ennetières 59175 Templemars  
Activité : Chaussures, bagages, maroquinerie, vêtements de sport.

RCS B 341816064 (1987B00779)

Proroge la poursuite d'activité jusqu'au 17.03.2024.

Le Greffier associé du Tribunal de commerce

- 412172400 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF**

**RÉF : 19/453**

MINUTE N° : 24/198  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :

**SAS MANU CONDUITE** sis 21, rue Clemenceau 57430 SARRALBE

RCS SARREGUEMINES :  
800 923 120

MANDATAIRE JUDICIAIRE :  
Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré  
Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.

Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

- 412088800 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS**

Mention Judiciaire 2024-3287  
En date du 04/04/2024  
SIREN : 414 083 881  
N° de Gestion : 1997B14198  
Raison sociale / Dénomination : **THE BODY SHOP (FRANCE)**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée  
Adresse du siège social : 51 rue Le Peletier 75009 Paris

Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 04/04/2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202401280 date de cessation des paiements le 20/03/2024, et a désigné juge commissaire : Mme Pascale Cholmé, administrateur : SELARL BCM en la personne de Me Sandra Beladjine 7 rue de Caumartin 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdureau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL ASTEREN en la personne de Me Charles-Axel Chuine 55 rue de Lyon 75012 Paris, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 04/10/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

Le soussigné Greffier du Tribunal de Commerce agissant d'office

- 412116900 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE**

**ANNULE ET REMPLACE LE  
PRECEDENT ENVOI**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
LILLE-MÉTROPOLE**

Jugement du Tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 31-01-2024 rectifie le jugement rendu le 08-01-2024 comme suit : Désigne es-q d'administrateurs la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent et la SELARL AJILINK LABIS CABOOTER prise en la personne de Maître Vincent LABIS lesquels auront pour mission d'administrer la société

A l'égard de :  
**Société par actions simplifiée Sas DESMAZIERES** Noms Commerciaux : **MAGASINS DESMAZIERES - SERGE DESMAZIERES - DESMAZIERES SERVICES - GROUPE DESMAZIERES - DESMAZIERES IMPORT DIFFUSION**

40 route d'Ennetières 59175 Templemars  
Activité : Chaussures, bagages, maroquinerie, vêtements de sport.

RCS Lille-Métropole 341 816 064 (1987B00779)

Le Greffier associé du Tribunal de commerce

- 412139000 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE NÎMES**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DE TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NÎMES**

Jugement du tribunal de commerce de Nîmes en date du 28/02/2024 faisant clôture pour insuffisance d'actif

**SAS K.L.S.**  
48 voie Arc En Ciel  
ZA Terre de Camargue  
30220 AIGUES-MORTES

Liste des établissements hors ressort  
RCS Troyes - RCS Aix en Provence - RCS Marseille - RCS Caen - RCS Dijon - RCS Romans - RCS Toulouse - RCS Bordeaux - RCS Montpellier - RCS Rennes - RCS Angers - RCS Metz - RCS Lille - RCS Boulogne sur Mer - RCS Clermont Ferrand - RCS Strasbourg - RCS Rouen - RCS Versailles - RCS Toulon - RCS Evry - RCS Nanterre - RCS Bobigny

liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me TORELLI Frédéric 29 rue des Lombards 30000 NIMES

- 412101800 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS**

**Avis1**

Référence : 2023066565  
No Greffe : P202201887  
Jugement du : 13/02/2024

**LIQUIDATION JUDICIAIRE  
PRONONCÉE AU COURS DE LA  
PROCEDURE .. (RQ DEB) sur REQUETE  
CONJOINTE**

Fixe la clôture de la procédure au  
12 février 2026, (Article L.643-9 du Code  
de Commerce).

à l'égard de :

**SAS BURTON**

14/16 boulevard Poissonnière 75009  
Paris

Activité : L'industrie et le commerce  
de tout ce qui peut concerner  
l'habillement directement ou  
indirectement à titre principal ou  
accessoire et plus spécialement le  
vêtement de confection surmesure.

N° du Registre du Commerce et des  
Sociétés de Paris : 318148467

Etablissements : RCS Versailles - RCS  
Périgueux - RCS Cherbourg - RCS  
Clermont-Ferrand - RCS Agen - RCS  
Dijon - RCS Toulouse - RCS Perpignan -  
RCS Angoulême - RCS Orléans - RCS  
Saint-Brieuc - RCS Evry - RCS Tours -  
RCS Tarbes - RCS Poitiers - RCS Rennes -  
RCS Amiens - RCS Mulhouse - RCS  
Saint-Nazaire - RCS Lorient - RCS  
Antibes - RCS Toulon - RCS Le Mans -  
RCS Nantes - RCS Brest - RCS Melun -  
RCS Mâcon - RCS Lyon - RCS  
Valenciennes - RCS Caen - RCS  
Grenoble - RCS Quimper - RCS Laval -  
RCS Aix - RCS Nancy - RCS Pau - RCS  
Vannes - RCS Romans - RCS Chalons sur  
Saône - RCS Créteil - RCS Sedan - RCS  
Metz - RCS Chartres - RCS La Rochelle  
- RCS Limoges - RCS Bordeaux - RCS  
Angers - RCS Strasbourg - RCS Albi -  
RCS Reims - RCS Cannes - RCS Thonon  
les Bains - RCS Annecy - RCS  
Lons-le-Saunier - RCS Lisieux - RCS  
Compiègne - RCS Beauvais - RCS  
Cusset - RCS Chaumont - RCS Dieppe  
- RCS Roanne - RCS Brive - RCS  
Châteauroux - RCS Bourges - RCS  
Bergerac - RCS Rodez - RCS Cahors -  
RCS Colmar - RCS Troyes - RCS Meaux  
- RCS Niort - RCS Montauban - RCS  
Libourne - RCS Nîmes - RCS Chambéry  
- RCS Coutances - RCS Bar-le-Duc -  
RCS Saint-Malo - RCS Saint-Étienne -  
RCS La Roche-sur-Yon - RCS Bobigny -  
RCS Nanterre - RCS Bayonne - RCS  
Fréjus - RCS Bastia - RCS Rouen - 17  
rue de l'Arrivée Tour Maine  
Montparnasse 75015 Paris -  
16 boulevard Poissonnière 75009 Paris

Nomme les mandataires judiciaires :

SCP BTSG en la personne de Me Denis  
Gasnier, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200  
Neuilly-sur-Seine

SELAFI MJA en la personne de  
Me Julia Ruth, 102 rue du Faubourg  
Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10

en qualité de liquidateurs

Met fin à la mission des  
Administrateurs :

SELARL BCM en la personne de  
Me Charles-Henri Carboni, 7 rue de  
Caumartin 75009 Paris

SELARL THEVENOT PARTNERS en la  
personne de Me Aurélie Perdureau,  
42 rue de Lisbonne 75008 Paris

Le greffier

- 412173200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF**

**REF : 23/64**

MINUTE N° : 24/207

JUGEMENT DU : 16/04/24

CONCERNANT :

**SASU POINT COIFFURE** sis 1, rue de  
l'Europe 57730 MACHEREN

RCS SARREGUEMINES :

841 415 961

MANDATAIRE JUDICIAIRE :

Maitre Bernard LOTT 18 rue Poincaré  
Boîte Postale 30809 - 57208  
SARREGUEMINES CEDEX.

Sarreguemines, le 24 avril 2024

Le Greffier

- 412169700 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE STRASBOURG**

**Greffe des Procédures Collectives  
Commerciales**

**N° PC RJ 176/24**

**N° RG 24/00732**

**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

**Avis de jugement  
(Chambre commerciale spécialisée)**

La chambre commerciale spécialisée  
du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG  
a, par jugement en date du 27 mars  
2024 :

ORDONNÉ l'ouverture d'une  
procédure de redressement judiciaire à  
l'encontre de :

la **S.A.S.U. ASCOMETAL  
HAGONDANGE SAS**, dont le siège  
social est sis Avenue de France - 57300  
HAGONDANGE,

Activité : La fabrication, la  
transformation et le commerce de tous  
produits sidérurgiques et notamment  
d'aciers spéciaux de construction,  
l'étude et la réalisation de toutes  
installations industrielles et de tous  
travaux publics

RCS METZ 834 895 013  
(N° de gestion 18B146)

FIXÉ à six mois la période  
d'observation.

FIXÉ provisoirement la date de  
cessation des paiements au 26 mars  
2024.

DÉSIGNÉ en qualité de  
co-administrateurs judiciaires avec  
mission d'assister la partie débitrice pour  
tous les actes concernant la gestion :

- la SELARL FHBX, prise en les  
personnes de Maître Hélène  
BOURBOULOUX et de Maître Nathalie  
LEBOUCHER - 176 Avenue Charles de  
Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

- la SAS WEIL-GUYOMARD-LUTZ  
prise en les personnes de Maître Nathalie  
GUYOMARD et de Maître Louise LUTZ,  
28 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
67300 SCHILTIGHEIM ;

DÉSIGNÉ en qualité de  
co-mandataires judiciaires :

- la SELARL MJ AIR, prise en les  
personnes de Maître Nadège LANZETTA  
et de Maître Jean-Denis MAUHIN - 6  
place du roi George 57000 METZ ;

- la SAS KOCH & ASSOCIES, prise en  
les personnes de Maître Daniel KOCH et  
de Maître David KOCH - 18 rue Marquis  
de Chamborand 57200  
SARREGUEMINES.

Les créanciers sont invités à remettre  
leurs titres et un bordereau indicatif des  
pièces remises et des sommes  
réclamées entre les mains du mandataire  
judiciaire.

RJ 176/24

Pour le Directeur des services de  
greffe judiciaire,  
Le Greffier

- 412298300 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 23/00789**

**N° Portalis DBZJ-W-B7H-KLP7**

Jugement du 24 Avril 2024,  
prononçant la liquidation judiciaire de :

**S.A.S.U. PARE BRISE METZ** au nom  
commercial **PARE BRISE METZ** et à  
l'enseigne **PARE BRISE METZ**

329 Avenue de Strasbourg  
57000 METZ.

Représentant légal : Souleymane  
ZEKHINI.

Cessation des paiements fixée au  
25 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Christian ADAM.

Liquidateur à la liquidation judiciaire :

la Selarl MJ AIR, prise en la personne de  
Maître Nadège LANZETTA, 6 place du  
Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre  
au mandataire judiciaire à la liquidation  
une déclaration dans un délai de deux  
mois à compter de la publication du  
jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois  
pour les créanciers domiciliés hors de  
France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024

Le Greffier

- 412120100 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
LILLE-MÉTROPOLE**

Par jugement en date du 25/03/2024,  
le Tribunal de Commerce de  
Lille-Métropole a ouvert une procédure  
de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Société à responsabilité limitée **SARL  
FB WAVES**

1 Chemin de la Pie Grièche Centre  
Commercial Wavs 57160  
Moulins-les-Metz

Activité : Restauration, vente à  
emporter, vente de boissons faiblement  
alcoolisées ou non alcoolisées à  
consommer sur place ou à emporter,  
l'achat, la vente, la prise à bail, la  
location, la gérance, la participation  
directe ou par tous moyen ou sous  
quelque forme que ce soit, à toutes  
entreprises ou à toutes sociétés créées  
ou à créer ayant le même objet ou un  
objet similaire ou connexe

Non inscrit au RCS (2024F00015)

Date provisoire de cessation des  
paiements : 18/03/2024

Liquidateur Judiciaire : SCP BTSG  
prise en la personne de Maître Antoine  
BARTI 445 boulevard Gambetta Tour  
Mercure 6ème étage 59200  
TOURCOING,

Les déclarations de créances sont à  
déposer dans les DEUX MOIS suivant la  
publication au BODACC auprès du  
liquidateur Judiciaire

Le Greffier associé du Tribunal de  
commerce

- 412129500 -

Par jugement en date du 21/12/2023,  
le tribunal de commerce de Troyes a  
ouvert une procédure de Redressement  
judiciaire à l'égard de :

**SAS HSR (SAS)** - représenté par  
M. MONTALLIER Stéphane

87 rue Albert Bosch 57950  
MONTIGNY LES METZ

inscrit au RCS de Metz n° 811 758 614  
avec une période d'observation de  
6 mois jusqu'au 21/06/2024

Administrateur judiciaire :

SELARL CARDON & BORTOLUS en  
la personne de Maître Alexandre  
BORTOLUS - 7, rue Pithou - 10000  
Troyes, avec pour mission d'assister le  
débitrice pour tous les actes relatifs à  
la gestion en vue de la cession des  
participations

Mandataire judiciaire :

SELARL MJ & ASSOCIES en la  
personne de Maître Véronique  
THIEBAUT - 5, rue Docteur Chaussier -  
21000 Dijon

Liquidateur :

SELARL MJ & ASSOCIES en la  
personne de Maître Véronique  
THIEBAUT - 5, rue Docteur Chaussier -  
21000 Dijon

Date de cessation des paiements :  
30/11/2023

Le mandataire judiciaire devra  
déposer la liste des créances dans les 15  
mois à compter du terme du délai de  
déclaration des créances.

Les déclarations des créances sont à  
déposer au mandataire judiciaire  
sus-désigné dans les deux mois à  
compter de la date de publication au  
BODACC.

- 412187300 -

**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF + IMPÉCUNIOSITÉ TOTALE**

**RG N° : 22/194**

MINUTE N° : 24/204

Jugement du : 16/04/23

CONCERNANT :

**SASU SARREDAS** sis 18, rue  
Nationale 57600 FORBACH

RCS DE SARREGUEMINES :

839 245 529

MANDATAIRE JUDICIAIRE :

Maitre Bernard LOTT 18, rue Poincaré  
Boîte Postale 30809 - 57208  
SARREGUEMINES CEDEX.

Sarreguemines, le 24 avril 2024

Le Greffier

- 412295200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 23/00843**

**N° Portalis DBZJ-W-B7H-KMS3**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par  
jugement du 24 Avril 2024 a prononcé la  
liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. PJM**

Zone Industrielle ActiSud

Chemin départemental 157 C

57685 AUGCNY.

Représentant légal : Pierre-Jean  
MONDOLINI.

Cessation des paiements fixée au  
25 Octobre 2022.

Juge-commissaire : Christian ADAM.

Liquidateur à la liquidation judiciaire :

la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI,  
prise en la personne de Maître Christine  
GANGLOFF, Eco park - 2 rue Jean Louis  
Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre  
au mandataire judiciaire à la liquidation  
une déclaration dans un délai de deux  
mois à compter de la publication du  
jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois  
pour les créanciers domiciliés hors de  
France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024

Le Greffier

- 412115500 -

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
LILLE-MÉTROPOLE**

Par jugement en date du 31/01/2024,  
le Tribunal de Commerce de  
Lille-Métropole a ouvert une procédure  
de Liquidation Judiciaire avec poursuite  
d'activité jusqu'au 15/03/2024 à l'égard  
de :

Société par actions simplifiée **Sas  
DESMAZIERES** Noms Commerciaux :

**MAGASINS DESMAZIERES - SERGE  
DESMAZIERES - DESMAZIERES  
SERVICES - GROUPE DESMAZIERES  
- DESMAZIERES IMPORT DIFFUSION**

40 route d'Ennetières 59175  
Templemars

Activité : Chaussures, bagages,  
maroquinerie, vêtements de sport.

RCS Lille-Métropole 341 816 064  
(1987B00779)

Date provisoire de cessation des  
paiements : 03/01/2024

Liquidateur Judiciaire : SCP ALPHA  
MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la  
personne de Maître Emmanuel  
MALFAISAN 34 rue du Triez 59290  
Wasquehal, SELAS M.J.S.PARTNERS  
représentée par Maître Nicolas SOINNE  
65 boulevard de la République 59100  
ROUBAIX,

Administrateur Judiciaire : SELAS  
BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
prise en la personne de Maître MIQUEL  
Laurent 119 rue Jacquemars Gielée  
59000 Lille, Société AJLINK - LABIS  
CABOOTER - DE CHANAUD prise en la  
personne de Me Vincent LABIS  
316avenue de Dunkerque 59130  
LAMBERSART, avec mission : de gérer

Les déclarations de créances sont à  
déposer dans les DEUX MOIS suivant la  
publication au BODACC auprès du  
liquidateur Judiciaire

Le Greffier associé du Tribunal de  
commerce

- 412143600 -

2024RJ0196 - Par jugement du  
13/02/2024, le Tribunal de Commerce de  
Lyon a ouvert la procédure de liquidation  
judiciaire avec application de la  
procédure simplifiée de La société

**MELMA SERVICES** - 888 526 555 RCS  
Lyon - SAS - 70 chemin du Clapit SCI le

Clos de Manval 69560  
SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE - Activités  
de contrôle du capital social de filiales. -  
liquidateur judiciaire : la SELARLU  
MARTIN représentée par Me Pierre  
MARTIN Le Britannia Batiment B 20  
boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON  
auquel les créanciers ont à déclarer leurs  
créances dans les deux mois suivant la  
publication au Bodacc du présent  
jugement. - Date de cessation des  
paiements le 08/11/2023.

- 412309200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00266**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KUPN**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 24 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.R.L. INSTITUT ELEGANCE ET BIEN ETRE**, dont le siège social est sis 2 Rue des Garennes - 57155 MARLY. Représentant légal : Valérie VANDENBERG.

Cessation des paiements fixée au 25 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Christian ADAM. Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Christine GANGLOFF, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024  
Le Greffier

- 412313400 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00279**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KUVL**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 24 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. 2J SAS** sous le nom commercial **2J** et l'enseigne **Relative**, dont le siège social est sis 37 Place Saint Jacques - 57000 METZ.

Représentant légal : Justin NOGUERA.

Cessation des paiements fixée au 02 Mai 2023.

Juge-Commissaire : Françoise MUEL. Liquidateur à la liquidation judiciaire : la SAS KOCH & ASSOCIES prise en la personne de Maître CAPPELLE 15 quai Félix Maréchal 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024  
Le Greffier

- 412541900 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE THIONVILLE**

**LIQUIDATION JUDICIAIRE  
SIMPLIFIEE**

**III N° RG 24/00080**  
**N° Portalis DBZL-W-B71-DXVQ**

Par jugement en date du 23 avril 2024, la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de la **S.A.R.L. CHRIS CREA COIFFURE**, demeurant 4, rue de la Poste 57320 WALDWEISTROFF.

Liquidateur : Me Anne TRESSE, demeurant 30, avenue de Gaulle - 57100 THIONVILLE.

La date de cessation des paiements a été fixée au 1er août 2023.

Les créanciers disposent d'un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales), pour déclarer leurs créances auprès du liquidateur.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

THIONVILLE, le 26 avril 2024  
Le Greffier

- 412306900 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00262**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KUMU**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 24 Avril 2024 a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. KDR 57** sous le nom commercial **KDR 57** 6 rue Saint Hubert 57320 BOUZONVILLE.

Représentant légal : Kadir EMIRDAG. Cessation des paiements fixée au 25 Octobre 2022.

Juge-commissaire : Françoise MUEL. Liquidateur à la liquidation judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITTANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024  
Le Greffier

- 412173000 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE STRASBOURG**

**Greffé des Procédures Collectives  
Commerciales**

**N° PC RJ 180/24**  
**N° RG 24/00758**

**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

**Avis de jugement  
(Chambre commerciale spécialisée)**

La chambre commerciale spécialisée du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG a, par jugement endate du 27 mars 2024 :

ORDONNÉ l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

la **S.A.S.U. ASCOMETAL FRANCE HOLDING SAS**, dont le siège social est sis Avenue de France - 57300 HAGONDANGE,

Activité : Holding, RCS METZ 834 895 500 (N° de gestion 18B149) **FIXÉ** à six mois la période d'observation.

**FIXÉ** provisoirement la date de cessation des paiements au 26 mars 2024.

**DÉSIGNÉ** en qualité de co-administrateurs judiciaires avec mission d'assister la partie débitrice pour tous les actes concernant la gestion :

- la SELARL FH BX, prise en les personnes de Maître Hélène BOURBOULOUX et de Maître Nathalie LEBOUCHER - 176 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

- la SAS WEIL-GUYOMARD-LUTZ prise en les personnes de Maître Nathalie GUYOMARD et de Maître Louise LUTZ, 28 rue du Maréchal de Latre de Tassigny 67300 SCHILTIGHEIM ;

**DÉSIGNÉ** en qualité de co-mandataires judiciaires :

- la SELARL MJ AIR, prise en les personnes de Maître Nadège LANZETTA et de Maître Jean-Denis MAUHIN - 6 place du roi George 57000 METZ ;

- la SAS KOCH & ASSOCIES, prise en les personnes de Maître Daniel KOCH et de Maître David KOCH -18 rue Marquis de Chamborand 57200 SARREGUEMINES.

Les créanciers sont invités à remettre leurs titres et un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées entre les mains du mandataire judiciaire.

RJ 180/24  
Pour le Directeur des services de greffe judiciaire,  
Le Greffier

- 412092600 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS**

Mention Judiciaire 2024-1902  
En date du 26/02/2024  
SIREN : 428 268 023  
N° de Gestion : 2000B15966  
Raison sociale / Dénomination :  
**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**  
Forme juridique : Société par actions simplifiée

Adresse du siège social : 1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne  
Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 26/02/2024, arrête le plan de sauvegarde accélérée. Fixe la durée du plan à 4 ans. Désigne Mme Marie-Ange Salen nom d'usage Daubinet comme tenue d'exécuter le plan, lui donne acte des engagements qu'elle a pris à cet égard. Désigne commissaires à l'exécution du plan : la SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol, 38 avenue Hoche 75008 Paris ; la SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux, 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine ; la SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau, 42 rue de Lisbonne 75008 Paris.

Met fin à la mission des Administrateurs : la SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux, 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine ; la SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol, 38 avenue Hoche 75008 Paris.

Maintient administrateur la SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau, 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, conformément à l'article L626.24 alinéa 1er du code de commerce. Maintient Mandataires judiciaires : la SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine ; la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas, 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10 ; la SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre, 5 rue de Palestro 75002 Paris.

Le soussigné Greffier du Tribunal de Commerce agissant d'office

- 412311300 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**III N° RG 24/00277**  
**N° Portalis DBZJ-W-B71-KUVJ**

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 24 Avril 2024, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

**S.A.S. RB57 ETANCHEITE**, dont le siège social est sis 17 AVENUE FOCH - 57000 METZ.

Représentant légal : Brahim RUSHITI. Cessation des paiements fixée au 25 Octobre 2022.

Juge-Commissaire : Françoise MUEL. Liquidateur à la liquidation judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Nadège LANZETTA, 6 place du Roi George - 57000 METZ.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 24 Avril 2024  
Le Greffier

- 412129200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE  
POUR INSUFFISANCE D'ACTIF +  
IMPÉCONIQUISITÉ TOTALE**

**RG N° : 22/257**

MINUTE N° : 24/205  
Jugement du : 16/04/24  
CONCERNANT :

**SARL FENSTORF** exerçant sous le nom commercial "**CLOVALIS**" sis rue Chateaubriand 57990 HUNDLING  
RCS DE SARREGUEMINES : 485 341 200

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SAS KOCH & ASSOCIES sise 18 A rue Chamborand 57200 SARREGUEMINES. Sarreguemines, le 24 avril 2024

Le Greffier

- 412134000 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF**

**REF : 17/484**

MINUTE N° : 24/196  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :

Madame **Martine GANGLOFF** demeurant 41 B rue de Herbitzheim 57430 WILLERWALD

RCS DE SARREGUEMINES : 520 372 293

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SAS KOCH & ASSOCIES 18 A rue Chamborand Boîte Postale 70519, 57205 SARREGUEMINES CEDEX.

Sarreguemines, le 23 avril 2024  
Le Greffier

- 412166900 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF**

**REF : 16/199**

MINUTE N° : 24/194  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :

Monsieur **Christophe ZIMMER** exploitant sous l'enseigne "**TOP ESPACES VERTS SERVICE A LA PERSONNE**" sis 22, rue de Farébersviller 57800 COCHEREN

RCS SARREGUEMINES : 751 788 928

MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.

Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

- 412174200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE SARREGUEMINES**

**CHAMBRE COMMERCIALE**

**JUGEMENT PRONONÇANT LA  
CLÔTURE POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF**

**REF : 22/182**

MINUTE N° : 24/203  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :

**SARL LE MOULIN** exerçant sous le nom commercial "**LA TAVERNE DU MOULIN**" sis 4, rue de la Rosselle 57800 FREYMING-MERLEBACH

RCS SARREGUEMINES : 484 555 016

MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.

Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

**DROIT, ÉCONOMIE,  
CULTURE, ACTUALITÉ  
RÉGIONALE**  
**Les Affiches : toute  
l'info qu'il vous faut !**

- 412176800 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
**RÉF : 19/233**  
MINUTE N° : 24/197  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :  
Mme **JUNG Sophie** exerçant sous l'enseigne "**RESTAURANT RAMSTEIN PLAGE**" sis Camping Ramstein Plage 57230 BAERENTHAL  
RCS SARREGUEMINES : 801 144 395  
MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

- 412185300 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF + IMPÉCUNIOSITÉ TOTALE**  
**RG N° : 23/81**  
MINUTE N° : 24/208  
Jugement du : 16/04/23  
CONCERNANT :  
**SASU OUTLET CARRELAGE** sis 80, route de Nancy 57200 SARREGUEMINES  
RCS DE SARREGUEMINES : 900 901 711  
MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18, rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

- 412197200 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
**RÉF : 22/128**  
MINUTE N° : 24/201  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :  
**SARL TROIS K** exerçant sous l'enseigne "**CHEZ IRENE**" sis Centre Commercial CORA Carrefour de l'Europe 57600 FORBACH  
RCS SARREGUEMINES : 353 628 225  
MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

- 412190700 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
**RÉF : 23/158**  
MINUTE N° : 24/209  
JUGEMENT DU : 16/04/23  
CONCERNANT :  
**SARLU THE HOME COOKING** sis 168, rue Nationale 57600 FORBACH  
RCS SARREGUEMINES : 910 204 403  
MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
Sarreguemines, le 23 avril 2024  
Le Greffier

- 412191800 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
**RÉF : 17/263**  
MINUTE N° : 24/195  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :  
**SARL PLATRIERIE PRISTER** sis Zone Artisanale 57730 FOLSCHVILLER  
RCS SARREGUEMINES : 381 550 367  
MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

- 412541700 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THIONVILLE**  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
**III N° RG 24/00084**  
**N° Portalis DBZL-W-B7I-DX2E**  
Par jugement en date du 23 avril 2024, la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :  
**S.A.R.L. GOURMANDISES & CHOCOLATS**, demeurant 22, route de la Briquerie - 57100 THIONVILLE.  
Liquidateur : Me Nadège LANZETTA, demeurant 12, square du 11 Novembre 57100 THIONVILLE.  
La date de cessation des paiements a été fixée au 1er avril 2024.  
Les créanciers disposent d'un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales), pour déclarer leurs créances auprès dudit liquidateur.  
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.  
Thionville, le 26 avril 2024  
Le Greffier

- 412113600 -  
**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**  
**Avis1**  
Référence : 2023068622  
No Greffe : P202400840  
Jugement du : 29/02/2024  
OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE (LOI 2005) sur DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS avec période d'observation de 6 mois, soit jusqu'au 29/08/2024 à l'égard de :  
SAS à associé unique **INSTITUT FUNERAIRE OMNICULTE EL AMEN**  
Sigle : **IFO**  
173 avenue de Clichy 75017 Paris  
Nom commercial : **ELAMEN - FUNASSIST**  
Enseigne : **ELAMEN**  
Activité : Pompes funèbres, transitaire N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 432549087  
Etablissements :  
- RCS Lille-Métropole  
- RCS Bobigny  
- RCS Créteil  
- RCS Metz  
- RCS Nantes  
- RCS Marseille  
- RCS Montpellier  
Date de cessation des paiements : 27/11/2023  
Nomme  
Juge commissaire : M. Alain Péron  
Nomme  
Mandataire judiciaire : SELARL FIDES en la personne de Me Pablo Castanon, 5 rue de Palestro 75002 Paris  
Nomme  
Administrateur : Me Stéphane-f Martin, 6 boulevard de Sébastopol 75004 Paris, avec pour mission d'assister  
Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.  
Le Greffier

- 412192400 -  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES**  
**CHAMBRE COMMERCIALE**  
**JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
**RÉF : 22/160**  
MINUTE N° : 24/202  
JUGEMENT DU : 16/04/24  
CONCERNANT :  
**SARL LA GAUFRE** sis Centre Commercial CORA Carrefour de l'Europe 57600 FORBACH  
RCS SARREGUEMINES : 319 180 691  
MANDATAIRE JUDICIAIRE : Maître Bernard LOTT 18 rue Poincaré Boîte Postale 30809 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.  
Sarreguemines, le 24 avril 2024  
Le Greffier

**CRÉANCES SALARIALES**  
- 412040300 -  
**Avis aux salariés**  
**De l'entreprise SASU BA FACADES ayant siège social**  
**123 Rue de la Montagne 57200 SARREGUEMINES**  
Le Liquidateur Judiciaire de l'entreprise ci-dessus, informe les salariés, que l'ensemble des relevés de créances résultant d'un contrat de travail est déposé au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES.  
Le présent avis fait courir le délai de deux mois dans lequel, sous peine de forclusion, le salarié dont la créance a été omise en tout ou partie sur un relevé ou s'est trouvée contestée, doit saisir le conseil des Prud'hommes.  
Maître Daniel KOCH Mandataire Judiciaire 18a rue Marquis de Chamborand 57200 SARREGUEMINES

- 412040200 -  
**Avis aux salariés**  
**De l'entreprise**  
**SAS HOTEL RESTAURANT LE MOULIN D'ESCHVILLER ayant siège social**  
**Moulin d'Eschviller 57720 VOLMUNSTER**  
Le Liquidateur Judiciaire de l'entreprise ci-dessus, informe les salariés, que l'ensemble des relevés de créances résultant d'un contrat de travail est déposé au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES.  
Le présent avis fait courir le délai de deux mois dans lequel, sous peine de forclusion, le salarié dont la créance a été omise en tout ou partie sur un relevé ou s'est trouvée contestée, doit saisir le conseil des Prud'hommes.  
Maître Daniel KOCH Mandataire Judiciaire 18a rue Marquis de Chamborand 57200 SARREGUEMINES

- 412040400 -  
**Avis aux salariés**  
**De l'entreprise SASU MICHA-ELEC ayant siège social**  
**15 Rue du Domerberg 57510 SAINT-JEAN-ROHRBACH**  
Le Liquidateur Judiciaire de l'entreprise ci-dessus, informe les salariés, que l'ensemble des relevés de créances résultant d'un contrat de travail est déposé au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES.  
Le présent avis fait courir le délai de deux mois dans lequel, sous peine de forclusion, le salarié dont la créance a été omise en tout ou partie sur un relevé ou s'est trouvée contestée, doit saisir le conseil des Prud'hommes.  
Maître Daniel KOCH Mandataire Judiciaire 18a rue Marquis de Chamborand 57200 SARREGUEMINES

## BILANS

BILAN AU 31.12.2023			
ACTIF	Euros	PASSIF	Euros
Caisse banques centrales CCP	385.348,70	Dettes étab. de crédit	91.575.758,51
Créances étab. de Crédit	133.958.520,02	Comptes créditeurs de la client.	112.012.558,59
Opérations avec la clientèle	84.193.507,73	Autres comptes de passif	1.470.343,49
Immobilisations	6.497.076,50	Prov. pour risques et charges	1.847.526,77
Autres comptes d'actifs	868.098,06	Fonds propres	18.619.050,94
		Résultat de l'exercice	377.312,71
<b>TOTAL</b>	<b>225.902.551,01</b>	<b>TOTAL</b>	<b>225.902.551,01</b>
<b>SOCIÉTAIRES</b>		<b>CAPITAL SOCIAL</b>	
Nombre de sociétaires début 2023	4.349	Montant début 2023	6.553.341
Nouveaux adhérents en 2023	210	Montant fin 2023	6.619.703
Sociétaires sortis en 2023	146		
Nombre de sociétaires fin 2023	4.413		
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse			
Début 2023	6.549.606	Fin 2023	6.616.163
<b>Caisse du Crédit Mutuel Faulquemont Créhange</b>			
Jean-Marie FRANCOIS - Bernard WEBER - Mireille HENNICK			

BILAN AU 31.12.2023			
ACTIF	Euros	PASSIF	Euros
Caisse banques centrales CCP	355.311,03	Dettes étab. de crédit	147.795.414,12
Créances étab. de Crédit	211.056.583,69	Comptes créditeurs de la client.	184.116.480,64
Opérations avec la clientèle	139.666.075,23	Autres comptes de passif	1.502.887,18
Immobilisations	6.901.613,76	Prov. pour risques et charges	2.474.682,23
Autres comptes d'actifs	847.182,64	Fonds propres	22.351.688,60
		Résultat de l'exercice	585.613,58
<b>TOTAL</b>	<b>358.826.766,35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>358.826.766,35</b>
<b>SOCIÉTAIRES</b>		<b>CAPITAL SOCIAL</b>	
Nombre de sociétaires début 2023	5.765	Montant début 2023	11.179.473
Nouveaux adhérents en 2023	596	Montant fin 2023	10.501.529
Sociétaires sortis en 2023	207		
Nombre de sociétaires fin 2023	6.154		
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse			
Début 2023	11.141.628	Fin 2023	10.464.824
<b>Caisse du Crédit Mutuel Metz Sud - Les Coteaux</b>			
Marc PINAULT - Norbert PREVOT			